



Auvergne, Puy-de-Dôme
Clermont-Ferrand
La Croix-du-Nord
19 boulevard Ambroise-Brugière

Centre d'apprentissage féminin de Montferrand, puis CET (collège d'enseignement technique) de jeunes filles, actuellement lycée professionnel de Montferrand dit lycée professionnel Marie-Curie

Références du dossier

Numéro de dossier : IA63002627

Date de l'enquête initiale : 2022

Date(s) de rédaction : 2021

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine des lycées, opération d'urgence

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : centre de formation, lycée

Parties constituantes non étudiées : cour, cantine, gymnase, logement

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 2017, BC, 206, 207, 208, 301

Historique

La première demande de permis de construire du centre d'apprentissage, qui concerne les première et deuxième tranches de travaux, date du 5 avril 1951 (AC Clermont-Ferrand, 028A 2310 28a). L'édifice est construit sur les plans de l'architecte clermontois André Verdier pour le ministère de l'Education nationale (direction de l'enseignement technique) comme "Centre féminin de formation professionnelle de Montferrand" (titre figurant sur les jeux de plans). Or depuis 1944 cette appellation était caduque et devait être remplacée par Centre d'apprentissage. Mais il semblerait que l'établissement soit l'héritier d'un centre de formation professionnelle plus ancien, connu sous le nom de La Ruche (témoignage oral). Il change à nouveau de dénomination, de centre d'apprentissage il devient CET (collège d'enseignement technique) en 1959-1960, puis lycée d'enseignement professionnel en 1976 et enfin lycée professionnel en 1986, suivant en cela différentes circulaires et directives générales.

Nous ne connaissons pas l'avant-projet auquel fait référence la directrice lorsqu'elle demande à l'architecte une seconde entrée pour les élèves "plus directe et plus dégagée" (courrier daté du 18 juillet 1950). Dans un historique de la construction établi par André Verdier, il date en effet son projet initial du 20 mai 1950. Nous ne savons donc pas si l'inscription "future entrée des élèves" sur l'élévation du 12 mars 1951 tient compte de la requête de la directrice.

Au 1er septembre 1951, le chantier bat son plein (des armatures d'acier ont été livrées à cette date, destinées aux semelles de fondation et au plancher de "l'aile des WC").

D'après ce que l'on comprend du plan-masse joint à ce permis de construire, qui anticipe sur la 3e tranche de travaux, la parcelle aurait dû être entièrement ceinte de bâtiments, présentant donc les deux cours, d'honneur et de récréation, fermées. Dès la reprise du projet en 1954, le parti du premier plan-masse est abandonné (peut-être en référence à un "nouveau programme et aux normes de dimensions nouvelles" donnés par le ministère, dont André Verdier fait état dans un courrier du 20 mai 1954) au profit de deux cours ouvertes sur l'extérieur.

Le second permis de construire, qui correspond à la troisième tranche de travaux, date du 15 avril 1955 (AC Clermont-Ferrand, PC n°1679).

Les travaux semblent globalement terminés fin novembre 1956. Le sculpteur Raymond Coulon a achevé son bas-relief le 20 décembre suivant et toutes les entreprises sont convoquées le 21 mai 1957, probablement pour la réception des travaux.

Par rapport à la réalisation initiale, outre les réaménagements intérieurs (l'aile est perd notamment son statut d'internat au profit de salles de "techniques professionnelles" -esthétique et coiffure), les principales modifications résident dans la démolition du "bloc de direction" de la 3e campagne de travaux, qui comprenait un "jardin des professeurs", remplacé par un bâtiment de logements de fonction (permis de construire du 17 septembre 1996, architectes : Christine et François Descoeur). A cette occasion, le bâtiment des logements d'origine, le bâtiment bas longeant le boulevard, est réaménagé en bâtiment d'administration et sa porte d'accès direct sur le boulevard est murée. L'entrée des élèves est alors reportée sur l'impasse du Moutier. Côté cour d'honneur, un degré d'accès est ajouté au nouveau bâtiment de l'administration et la cage d'un escalier de secours métallique flanque le bâtiment principal. Sur la cour de récréation, en 1988-1989, la partie sud du corps de portique servant d'abri est démolie au profit de la construction d'un bâtiment de latrines indépendant (la datation émane de la consultation du site de l'IGN "Remonter le temps"), le reste du corps de portique étant converti en salles de techniques professionnelles (spécialité "hygiène et propreté"). Un gymnase est construit entre 2000 et 2003 (consultation de "Remonter le temps"), après qu'en 1996, l'architecte clermontois Jean-Paul Lanquette ait proposé un nouveau plan-masse de l'établissement tenant compte de l'ajout d'un gymnase au sud, à cheval sur les parcelles 206 et 207, qui ne sera pas retenu. L'entrée principale du lycée aurait été déplacée rue des Gravanches. En 1979, la proviseure avait en effet demandé au maire d'inscrire deux terrains en réserve sur le Plan d'occupation des sols afin de pouvoir envisager l'extension de l'établissement. Le maire ayant pris l'avis de l'inspecteur d'Académie, il semblerait que les parcelles BC 207 et 208 aient été réservées, mais ce n'est qu'après 2000 que la construction du gymnase a pu être envisagée. En 2022, le parc de stationnement des usagers, de même que des bâtiments en rez-de-chaussée, préfabriqués probablement, se trouvent sur lesdites parcelles 207 et 208.

Depuis les années 1990, deux dortoirs sont réservés au lycée Ambroise-Brugière pour des élèves de Marie-Curie, et un autre au lycée Jeanne-d'Arc.

En 2020, il est question que le lycée professionnel Marie-Curie devienne l'internat du futur lycée Saint-Jean de Clermont-Ferrand (lycée baptisé Gergovie en 2022). Il est donc amené à subir de profondes transformations. En 2022, le scénario retenu est celui de la démolition avec reconstruction au même emplacement.

Période(s) principale(s) : milieu 20e siècle, limite 20e siècle 21e siècle

Dates : 1951 (daté par source), 1996 (daté par source), 2000 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : André Verdier (architecte, attribution par source), Pinardel (entrepreneur, attribution par source), Jean Tomada (entrepreneur, attribution par source), Cabinet d'architecture Christine et François Descoeur (architecte, attribution par source), Jean-Paul Lanquette

Description

Allure générale de l'édifice, structure et circulations.

Sur une parcelle de plan irrégulier (avec arrondi à l'angle nord-est imposé par la mairie, de même que le pan coupé de l'angle nord-ouest), le plan général des bâtiments forme une sorte de H, avec un gymnase indépendant construit (tardivement) entre les jambes basses du H. Le H a été en partie amputé de l'extrémité de sa jambe basse gauche (un corps de portique à l'origine) au profit de la construction d'un bâtiment de latrines. En coupe, et sans que cela ne paraisse au premier abord, il faut se figurer une cour dite d'honneur établie au niveau du boulevard, quand la cour de récréation se situe à un niveau supérieur, développée sur un remblai. Les deux cours sont séparées par le bâtiment principal de l'externat qui forme la barre du H et qui gomme en quelque sorte la différence de niveaux. L'entrée se trouve sur le boulevard. On traverse alors la cour d'honneur pour arriver à l'entrée proprement dite des locaux scolaires, située à l'articulation entre le bâtiment principal et l'aile est. Après avoir franchi un premier degré sous auvent, on arrive dans le vestibule qui distribue le "bloc de direction" et le parloir. Un second degré permet d'atteindre le niveau du préau qui ouvre sur la cour de récréation. Au départ de ce niveau se trouvent deux escaliers : à l'est, et directement depuis le vestibule, un escalier rampe-sur-rampe menant à l'entresol et aux étages des salles de classes, à l'ouest, et s'éclairant sur le boulevard, un escalier tournant suspendu, à jour central d'une forme approximativement trapézoïdale. Ce dernier se trouvant près du portail d'entrée, on peut l'atteindre directement en empruntant un escalier droit entre-murs (de façon à rattraper le décalage de niveaux que les deux degrés successifs de l'est comblaient).

Le rez-de-chaussée de la cour de récréation est occupé par la salle en longueur dite "préau". Un entresol partiel est suspendu, en surplomb de cette salle. A l'origine, il était destiné à accueillir le foyer et les expositions.

Côté cour d'honneur, une cour anglaise a été prévue au pourtour du bâtiment sur boulevard de la troisième campagne de travaux (actuel bâtiment d'angle de l'administration), de façon à desservir et éclairer proprement un premier niveau d'habitation.

Depuis l'extérieur, le lycée se caractérise par un jeu de volumes et de formes : bâtiments hauts (2 ou 3 étages sur niveau de soubassement) avec toits à faible pente couverts de tuiles, bâtiments bas couverts de terrasses, pour certaines percées de lanterneaux (le parloir, par exemple). Les baies sont de formes variées : les claustras sont distribuées de différentes façons, soit sous forme de panneau (par exemple, panneau de 7 claustras dans la longueur pour 5 dans la hauteur, pour contribuer à éclairer le parloir, en plus de l'éclairage zénithal -ce dernier ayant disparu sous un faux-plafond), soit sous forme de travée ou "colonne d'éclairage" de deux escaliers (3 claustras dans la largeur pour 30 rangs dans la hauteur),

soit disposées en escalier pour l'éclairage de l'escalier entre-murs, soit dans des séries de baies oblongues (élévation sur la cour d'honneur, préau), soit isolées ou par deux ou trois, etc. Ce goût pour les claustras est celui de l'époque de Perret.

Les façades.

Ceinturant l'établissement, un niveau de soubassement est traité en maçonnerie de pierres apparentes, autrement dit au devis, en un "moellonnage têtue [c'est-à-dire ébauchés à l'aide d'un têtue, "marteau dont les têtes découpées en V présentent deux arêtes vives"] de pierres de Volvic et granit mélangé", "les joints repris au ruban". Il en va ainsi du mur de soutènement de la cour de récréation, du bahut avec grille qui entoure la cour d'honneur comme des premiers niveaux sur rue de l'ensemble des bâtiments. Ce traitement qui permet de mieux asseoir l'ensemble de la composition architecturale était courant jusqu'au début des années 1960.

Les parties hautes des façades du bâtiment principal sont crépies de ciment dans lequel ont été pratiqués des faux-joints. Les autres façades et élévations sont lissées.

Les techniques constructives.

Le gros de la construction est en béton armé.

Le devis nécessaire à l'adjudication du premier lot de travaux décrit des techniques constructives qu'il est difficile, voire impossible, de vérifier de visu. C'est ainsi que les murs non parementés doivent être montés en maçonnerie de moellons de Volvic hourdés au mortier de chaux hydraulique et sable de pouzzolane, sinon, c'est-à-dire s'ils ne sont pas parementés, ils pourront être en béton banché de pouzzolane et ciment. Les murs non porteurs étaient prévus en agglomérés de mâchefer et ciment, ou en briques. Le "béton de ciment armé" était réservé aux semelles de fondation, poutres, poteaux, chaînages, linteaux, cordons, corniches, appuis, claustras, lanterneaux, escaliers, etc. Les appuis des baies sont en béton de ciment coffré. Il est précisé que "l'entrepreneur aura la possibilité d'envisager un système permettant la préfabrication des éléments poutres". La charpente de toit du bâtiment destiné à l'internat (l'aile est) est prévue en sapin, contrairement à celle du bâtiment principal de la première tranche qui est en "béton de ciment armé". Sur les terrasses et auvents [les corps de portiques sur la cour de récréation font probablement partie de cette catégorie], les formes de pente seront en ciment et gravillon de pouzzolane, sur lesquelles seront placées des plaques de liège pour l'isolation thermique.

Les plafonds dont les coffrages en planches n'auront pas été assez soignés devront être crépis.

Les tuiles dites "à côtes" [tuiles mécaniques] devront provenir, sur l'ensemble des bâtiments, de Jeaulaincourt (Moselle).

Il est également précisé que les parties à construire [en 1954] ne devront pas prendre appui sur les parties existantes.

Logements de fonction, bâtiment des latrines et gymnase ne sont pas étudiés ici, étant postérieurs à 1988.

Eléments descriptifs

Matériau(x) de couverture : tuile mécanique, bitume

Étage(s) ou vaisseau(x) : étage de soubassement, 3 étages carrés, 2 étages carrés

Couvrements : dalle de béton, en béton armé ;

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : terrasselanterneau ; toit à longs pans inversés

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour, suspendu ; escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours sans jour, suspendu ; escalier dans-oeuvre : escalier droit

Autres organes de circulations : monte-charge

Typologies et état de conservation

Typologies :

Décor

Techniques : sculpture, peinture

Représentations : personnage profane, représentation dont le sujet principal n'est pas l'homme, paysage

Précision sur les représentations :

Sculpture : personnification de l'Abondance.

Peinture : paysage avec soleil et animaux (oiseaux, hérisson, coq) ; figure d'Arlequin jouant de la flûte et rondes de jeunes filles dansant.

Dimensions

Précision dimensions :

Voir dossiers d'oeuvres du 1% artistique : recensées.

Statut, intérêt et protection

Dossier ponctuel d'urgence : avant travaux pour réaffectation en internat du lycée Gergovie, ou démolition.

Statut de la propriété : propriété de la région

Situation d'un centre d'apprentissage féminin : aurait-on accepté un tel cumul de nuisances pour un lycée (de garçons) ?

Situation et accès.

Si l'on se réfère au Plan d'aménagement du Groupement d'urbanisme de Clermont-Ferrand (c'est-à-dire qu'il comprend les cités limitrophes) de 1951, au moment du dépôt de permis de construire du centre d'apprentissage le terrain acquis par la municipalité se trouve coincé en limite de périmètre d'agglomération (ce périmètre signifiant la présence de services publics tels que l'apport en eau, l'évacuation des eaux usées, etc), entre une "emprise SNCF", une "zone industrielle" (qui comprend la caserne des Gravanches), un cimetière bordé d'une servitude non aedificandi (qui ne semble pas avoir été respectée, à moins que la largeur représentée par la rue des Gravanches n'en fasse office) et enfin le projet d'un boulevard de ceinture (prévu depuis le Plan d'aménagement et d'extension de 1925 et repris encore dans le Plan d'aménagement de 1951)¹.



Extrait du Plan d'aménagement du Groupement d'urbanisme de Clermont-Ferrand, [1951-1952], [Roger Puget, urbaniste en chef]. Dans le rectangle bleu, en "secteur aéré de la zone de construction en ordre discontinu", se situe l'emplacement du centre d'apprentissage devenu lycée. Le boulevard Ambroise-Brugière, encore à l'état de projet, figure en jaune (AC Clermont-Ferrand. 896 W 1).

Peut-être faut-il estimer que l'alignement sur un nouveau boulevard représentait un avantage supérieur aux désagréments repérés, l'établissement figurant dans la liste des "réalisations des grands projets" liés au Plan d'aménagement du Groupement d'urbanisme, au même titre (l'équipement scolaire) que le centre de formation professionnelle masculin (actuel lycée professionnel Roger-Claustres) et l'école de médecine, ainsi que cinq écoles primaires.

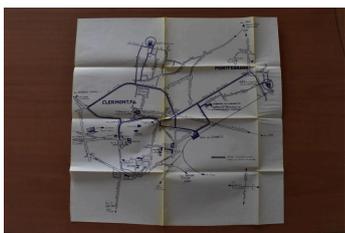
Néanmoins l'édifice est à l'étroit. En témoignent au moins deux demandes de dérogations accordées par le maire : d'une part, la possibilité de faire fi du recul d'alignement de 5 mètres, normalement imposé sur le boulevard, d'autre part, celle de limiter le pan coupé entre le boulevard et la rue des Gravanches de 5 mètres à trois mètres cinquante. Sur le premier point, surprenant à cette date si ce n'était l'étroitesse de la parcelle, on note que le bâtiment principal, disposé perpendiculairement à la voie, inscrit l'édifice dans son époque, celle d'une défiance à la dépendance des bâtiments au tracé des rues. Sur le second point, la municipalité suggère de conserver le projet [du corps de bâtiment concerné par ce pan coupé] en y prévoyant un encorbellement à l'angle au premier étage². Ce conseil est suivi.

Dès 1925 donc (plan Cornudet), un boulevard destiné à tracer le périmètre urbain est prévu. Les plans de l'architecte Verdier font référence, sur ses plans de 1951 et 1955, à ce "boulevard projeté". La façade principale s'aligne à 12,50 mètres de son axe, comme il est demandé dans l'autorisation d'alignement (obtenue par dérogation).



Plan d'aménagement et d'extension produit en 1925 par les services techniques de la Ville, en application de la loi dite Cornudet de 1919 (modifiée en 1924). Où l'on voit que le boulevard [Ambroise-Brugière] est prévu (en jaune, à l'extrême est). C'est entre le cimetière et la voie ferrée que l'emplacement du lycée sera choisi.

Le boulevard n'est réalisé qu'en 1971. Entre-temps, l'établissement est desservi, depuis le centre ville ou la gare, par l'avenue de la République, après laquelle on emprunte la rue des Chandiot puis la rue des Gravanches. C'est ce qu'indique un plan de situation avec "artères principales ou rues d'accès plus facile ou plus rapide" sur lequel sont en outre figurés les autres établissements secondaires existant en 1963 à Clermont : les lycées "de garçons" et "de jeunes filles" (actuels Blaise-Pascal, reconstruit à cet emplacement en 1954-1956, et Jeanne-d'Arc, 1894-1899), le "lycée technique de garçons" (Amédée Gasquet, d'abord école primaire supérieure de garçons et école pratique de commerce et d'industrie, 1923-1925), le "lycée technique municipal et CET de jeunes filles" (actuel lycée Sidoine Apollinaire entièrement reconstruit à l'emplacement d'une école professionnelle de 1894-1895) et le "CET de garçons" (actuel Roger-Claustres, 1956-1959).



Plan de situation, non signé, non daté [1960] ; avec les "artères principales ou rues d'accès plus facile ou plus rapide" menant au "CET de jeunes filles", actuel lycée Marie-Curie, et différents points de repère parmi lesquels les autres écoles d'enseignement secondaire de la ville (Archives du lycée professionnel Marie-Curie. Bureau de la gestionnaire, chemise cartonnée. 13 plans, dossier d'acquisition des parcelles, courrier de l'architecte, etc. 1951-1970)-

Ici un aperçu sur l'ensemble des arguments qui présidaient au choix des emplacements des lycées depuis leur création en 1802 serait justifié mais cela emmènerait trop loin : depuis leur origine exactement se posaient en effet différentes questions, avec notamment celles de leur place au centre de la ville ou à la campagne, de leur orientation, liées à des considérations hygiénistes et morales, et de leurs accès⁴. Pour Clermont-Ferrand, seul le lycée général de garçons est reconstruit (en 1954-1956) en situation centrale, pas très loin de son emplacement d'origine adopté en 1808 (des professeurs s'en plaignent : il manquera de l'espace pour les activités sportives et le qualité de l'air fera défaut). Certes il figure à côté du lycée de jeunes filles mais ce dernier, au moment de sa construction en 1894-1899, se trouvait en lisière urbaine. De plus, lorsqu'il est décidé de construire aux mêmes dates que le lycée de jeunes filles une école professionnelle de garçons, rue Sidoine-Apollinaire, le quartier choisi par la mairie est décrit par l'inspecteur comme "quartier bas, pauvre et peuplé d'ouvriers, loin des grandes voies d'accès" (la rue Richepin, qui relie la ville haute à ce "quartier bas" n'existe pas encore, elle est programmée sur le plan Cornudet). Il n'est pourtant situé qu'à 200 mètres de la mairie et 600 de la place principale (place de Jaude). Cette école professionnelle de garçons est cédée aux filles et pour les garçons un nouvel établissement est construit (qui deviendra le lycée Amédée-Gasquet) en 1923-1925 : là, on peut imaginer que la proximité des usines de périphérie est recherchée (ces usines ont disparu entre-temps), alors que cette école sera qualifiée de centrale en 1988 lorsqu'il sera question de la déplacer au Technopôle de La Pardieu (ce qui a été réalisé). Enfin, le plus contemporain du CET de jeunes filles devenu lycée Marie-Curie, le CET de garçons (devenu lycée Roger-Claustres) est élevé lui aussi en lisière de villes, en contre-haut d'un boulevard prévu également au plan Cornudet de 19255, mais "adossé à la colline de Chanturgue, exposé au midi", bénéficiant d'une "vue très étendue sur la plaine, la ville et les montagnes avoisinantes"⁶. A vol d'oiseau, il est plus proche du centre que ne l'est Marie-Curie (trois km pour lui, contre deux pour le CET de jeunes filles) mais Marie-Curie est plus proche de la gare. Une constante se dégage néanmoins : hormis le lycée de garçons, l'implantation en lisière urbaine semble recherchée (structurer ou accompagner les extensions de la ville sont des rôles qu'on peut donner aux établissements d'enseignement secondaire, même s'ils sont plus souvent dévolus aux écoles primaires), avec le risque de se rapprocher des secteurs insalubres occupés par les usines, casernes, cimetières et hôpitaux. Avant 1971 donc, avant que le boulevard sur lequel le lycée Marie-Curie est aligné ne soit construit, une sorte de parvis-parc de stationnement en triangle permet de garer son véhicule⁷. Il reste que ce boulevard, s'il pouvait inscrire le centre d'apprentissage dans un aménagement urbain important, a fini par représenter un danger pour les élèves puisque l'entrée principale a été dédoublée dans les années 1990, et une arche en béton a été construite du côté de l'impasse du Moutier afin de les y accueillir dignement.

"Le projet que vous réalisez prendra une place importante dans la ville".

L'établissement aurait dû être entièrement revêtu en pierre de Volvic, ce qui lui aurait donné "un caractère local et de belle tenue" mais "les exigences des carriers et des tailleurs de pierre" avaient obligé l'architecte à opter pour un simple soubassement en pierre de Volvic et granit. André Verdier avait essayé d'obtenir de l'inspecteur principal de l'enseignement technique un revêtement en pierre blanche pour les étages, avec cet argument : "le projet que vous réalisez prendra une place importante dans la ville". Néanmoins l'architecte devra se contenter de la "solution de la pauvreté qu'un architecte admet seulement s'il y est contraint, soit un "crépissage au mortier de ciment et peinture Silexore" pour le reste des murs de façade 8, crépissage qu'il animera de faux-joints sur le corps de bâtiment principal, comme on peut l'observer.

1. AC Clermont-Ferrand, 896 W 1 (Plan d'aménagement du groupement d'urbanisme, 28 février 1951, plan N et B, plan coloré avec distinctions des secteurs, et tracé de la voirie projetée) et 379 W 51 (Règlement du PA du GU, fév-mars 1951). En 1951, le PA n'est pas encore approuvé par le Comité national d'urbanisme. Il ne le sera qu'en 1957, modifié en 1959, en prenant le nom de Plan d'urbanisme directeur.
2. AC Clermont-Ferrand. Permis de construire, 028A 2310 28a (avec arrêté d'alignement du maire du 21/1/1952). Et Archives Lycée Marie-Curie. Boîte rouge non cotée. Seconde dérogation du maire, 25 juillet 1955.
3. Plan non daté mais les appellations CET pour les centres d'apprentissage date de l'application d'une circulaire de 1959-1960 et le lycée Ambroise-Brugière, dont la construction débute en 1961 n'est pas indiqué.
4. Voir l'article : Renaud-Morand, Bénédicte, "Les lycées dans la fabrique urbaine. Quelques cas de figure choisis en Région Auvergne-Rhône-Alpes avant inventaire (1802-1988)", sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02750967>
5. Un temps projeté en boulevard de corniche panoramique en contre-haut, puis redescendu..

6. AD Puy-de-Dôme. 141 J 43. Fonds de l'agence d'architecture d'André-Vital Blanc. Description tirée d'un avis présenté au secrétariat d'Etat aux Beaux-Arts, 15 décembre 1952.
7. Voir : <https://remonterletemps.ign.fr/> : cliché du 15/7/1960.
8. Archives du lycée. Boîte rouge, non cotée. Courrier du 14 septembre 1951.

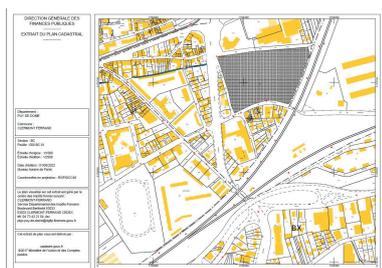
Références documentaires

Documents d'archive

- **A lycée professionnel Marie-Curie, bureau de la gestionnaire. Devis de différents corps de métiers, adjudications, etc, 1949-1957**
Archives du lycée professionnel Marie-Curie. Bureau de la gestionnaire. Boîte en carton rouge "Construction" 3/5. Bureau de la gestionnaire. **Devis de différents corps de métiers** (électricité, asphalte, isolation, chambre froide, cuisine, sécurité incendie, assurance, décoration (sculpture et peinture) ; adjudications, etc, 1949-1957.
A Lycée professionnel Marie-Curie Clermont-Ferrand : sans
- **A lycée professionnel Marie-Curie, bureau de la gestionnaire. Permis de construire, courriers de l'architecte, devis, marchés, adjudications, ...1950-1952.**
Archives du lycée professionnel Marie-Curie. Bureau de la gestionnaire. Boîte en carton rouge "Construction" 2/5. **Permis de construire, courriers de l'architecte, devis, marchés, adjudications, ...1950-1952.**
Devis pour des matériels de cuisson, pour l'électricité, pour le téléphone, pour les fenêtres à guillotine en alliage léger, ...
A Lycée professionnel Marie-Curie Clermont-Ferrand : sans
- **A lycée professionnel Marie-Curie, bureau de la gestionnaire. 44 plans "1ère et 2e tranches", "3e tranche", 1951-1956.**
Archives du lycée Marie-Curie. Bureau de la gestionnaire. Boîte en plastique bleu, 2/2. **Jeu de 44 plans**, "1ère et 2e tranches", "3e tranche" : d'ensemble et de détails. 1951-1956.
A Lycée professionnel Marie-Curie Clermont-Ferrand : sans
- **A lycée professionnel Marie-Curie, bureau de la gestionnaire. 13 plans, dossier d'acquisition des parcelles, courrier de l'architecte, etc. 1951-1970.**
Archives du lycée professionnel Marie-Curie. Bureau de la gestionnaire, chemise cartonnée. **13 plans, dossier d'acquisition des parcelles, courrier de l'architecte**, etc. 1951-1970
A Lycée professionnel Marie-Curie Clermont-Ferrand : sans
- **A lycée professionnel Marie-Curie, bureau de la gestionnaire. Marchés et devis, 1953-1959.**
A Lycée Marie-Curie. Bureau de la gestionnaire. Boîte en carton rouge portant la mention "Construction" 1/5. **Marchés et devis, 1953-1959**, lycée Marie-Curie.
Documents signés de "l'architecte auteur du projet" (André Verdier). Marchés de maçonnerie, terrassement (entreprise Pinardel), menuiserie, aménagement des cours et jardins, sanitaires, revêtements de sols (Jean Tomada), ...
A Lycée professionnel Marie-Curie Clermont-Ferrand : sans
- **A lycée professionnel Marie-Curie, bureau de la gestionnaire. Plans 3e tranche et autres éléments, 1954.**
Archives du lycée Marie-Curie. Bureau de la gestionnaire. Boîte d'archives plastique bleu, 1 sur 2. **Plans "3e tranche"** et éléments concernant des travaux effectués par différentes entreprises. 1954 essentiellement.
A Lycée professionnel Marie-Curie Clermont-Ferrand : sans
- **A lycée professionnel Marie-Curie, bureau de la gestionnaire. Plans, devis du 15/12/1954, approuvé le 18/6/1955.**
Archives du lycée professionnel Marie-Curie, bureau de la gestionnaire. Boîte en carton rouge "Construction" 4/5. **Plans, devis** du 15/12/1954, approuvé le 18/6/1955.
A Lycée professionnel Marie-Curie Clermont-Ferrand : sans

- **A lycée professionnel Marie-Curie, bureau de la gestionnaire. Plans. Historique des travaux dressé par l'architecte le 20/5/1954. Courriers signés de l'architecte et courriers adressés à l'architecte**
Archives du lycée professionnel Marie-Curie, bureau de la gestionnaire. Boîte en carton rouge "Construction" 5/5. **Plans. Historique des travaux dressé par l'architecte le 20/5/1954. Courriers**, signés de l'architecte et courriers adressés à l'architecte (dont 2e dérogation accordée par rapport au règlement d'urbanisme). 1954-1956.
A Lycée professionnel Marie-Curie Clermont-Ferrand : sans
- **AC Clermont-Ferrand. Permis de construire n°028A 2310 28a, du 24 mai 1951**
Archives communales de Clermont-Ferrand. **Permis de construire n°028A 2310 28a**, 24 mai 1951. Centre féminin de formation professionnelle de Montferrand, impasse du Moutier et "boulevard extérieur projeté". Notamment série de plans avec en-tête "Ministère de l'éducation nationale. Direction de l'enseignement technique. Académie de Clermont-Ferrand", signés André Verdier, architecte DPLG, datés du 24 mai 1951. Formulaire d'autorisation d'alignement. Avec "permis spécial".
AC Clermont-Ferrand : PC 028A 2310 28a
- **AC Clermont-Ferrand, 1985 W 83. Permis de construire n°1679, 15 avril 1955**
AC Clermont-Ferrand. 1985 W 83. **Permis de construire n°1679**. Centre féminin de formation professionnelle de Montferrand. 15 avril 1955.
Notamment série de plans avec en-tête "Ministère de l'éducation nationale. Direction de l'enseignement technique, Académie de Clermont-Ferrand", signés André Verdier architecte DPLG, datés du 15 décembre 1954.
AC Clermont-Ferrand : 1985 W 83
- **AC Clermont-Ferrand. 780 W 1. Correspondance, documents divers (1962, 1979 ...)**
Archives communales de Clermont-Ferrand. 780 W 1. **Correspondance, documents divers (1962, 1979 ...)**
AC Clermont-Ferrand : 780 W 1
- **AC Clermont-Ferrand. 1887 W 28. Correspondances, plans (1996-1997)**
Archives communales de Clermont-Ferrand. 1887 W 28. **Lycée professionnel Marie-Curie. Correspondance, plans (1996-1997).**
AC Clermont-Ferrand : 1887 W 28

Illustrations



Plan de situation, extrait
du plan cadastral, 2017.
Dess. Service du cadastre
IVR84_20226301715NUDA



Plan d'aménagement et d'extension
produit en 1925 par les services
techniques de la Ville, en application
de la loi dite Cornudet de 1919
(modifiée en 1924). Où l'on voit que
le boulevard [Ambroise-Brugière] est
prévu (en jaune, à l'extrême est). C'est



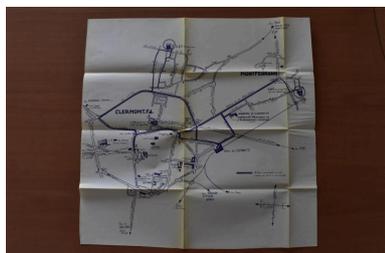
Extrait du Plan d'aménagement
du Groupement d'urbanisme de
Clermont-Ferrand, [1951-1952],
[Roger Puget, urbaniste en
chef]. Dans le rectangle bleu,

entre le cimetière et la voie ferrée que
l'emplacement du lycée sera choisi.

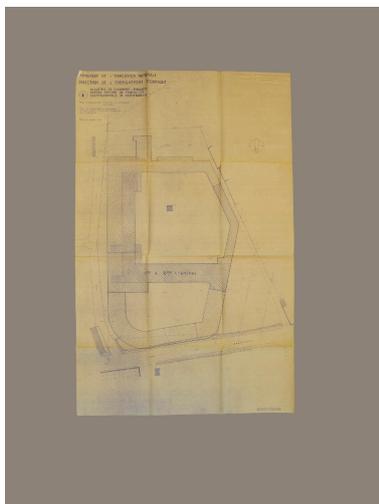
Repro. Jean-Michel Périn,
Autr. J. Morel

IVR84_20106300366NUC4A

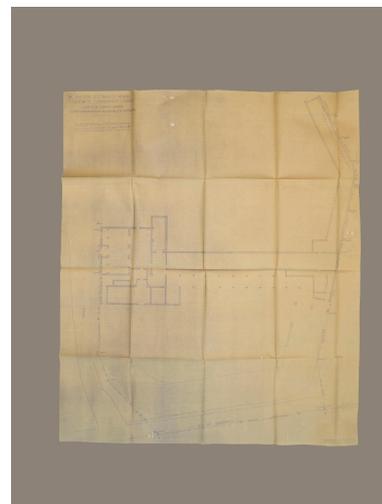
en "secteur aéré de la zone de
construction en ordre discontinu",
se situe l'emplacement du centre
d'apprentissage devenu lycée. Le
boulevard Ambroise-Brugière, encore
à l'état de projet, figure en jaune
(AC Clermont-Ferrand. 896 W 1).
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301748NUCA



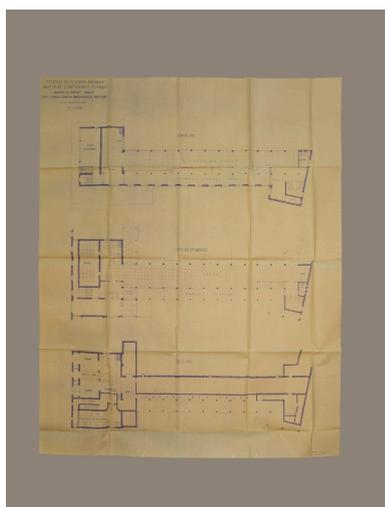
Plan de situation, non signé, non daté [1960] ; avec les "artères principales ou rues d'accès plus facile ou plus rapide" menant au "CET de jeunes filles", actuel lycée Marie-Curie, et différents points de repère parmi lesquels les autres écoles d'enseignement secondaire de la ville (Archives du lycée professionnel Marie-Curie. Bureau de la gestionnaire, chemise cartonnée. 13 plans, dossier d'acquisition des parcelles, courrier de l'architecte, etc. 1951-1970)-
Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. auteur inconnu
IVR84_20226301716NUCA



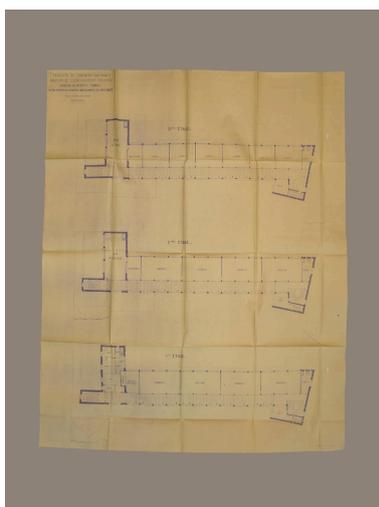
Plan d'état actuel : limites, nivellement, abords. Plan d'implantation générale et indication des 1ère et 2e tranches des travaux, par André Verdier, éch. 0,005 mpm, 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand. PC n°028A 2310 28a)
Phot. Christian Parisey,
Autr. André Verdier
IVR84_20196300213NUC4A



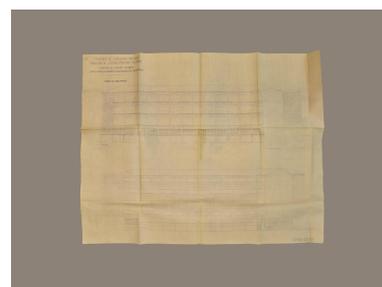
Plan des canalisations souterraines, par André Verdier, sans éch., 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand. PC 028A 2310 28a).
Phot. Christian Parisey,
Phot. André Verdier
IVR84_20196300177NUC4A



Plan d'ensemble. Première et 2e tranches des travaux. Plans des sous-sol, rez-de-chaussée, entresol, 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand. PC n°028A 2310 28a)
Phot. Christian Parisey,
Autr. André Verdier
IVR84_20196300176NUC4A

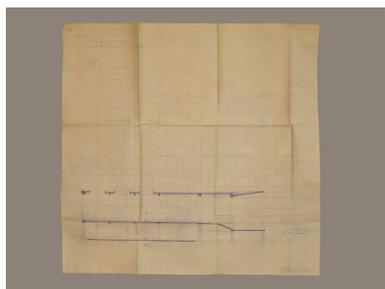


Plan d'ensemble. Plans des 1er, 2e et 3e étage (1ère et 2e tranches de travaux), par André Verdier, architecte DPLG, sans éch., 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand, PC 028A 2310 28a)
Phot. Christian Parisey,
Autr. André Verdier

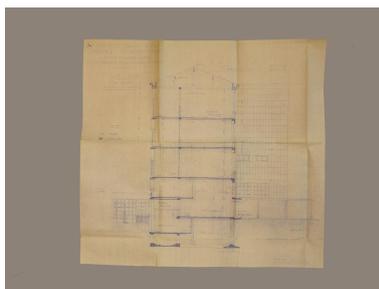


Ensemble des façades principales, par André Verdier, 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand. PC n° 028A 2310 28a)
Phot. Christian Parisey,
Autr. André Verdier
IVR84_20196300179NUC4A

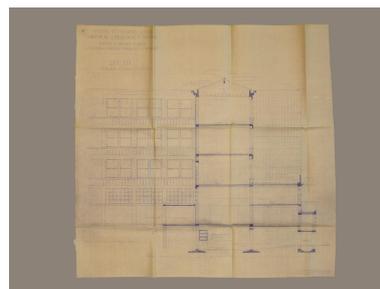
IVR84_20196300178NUC4A



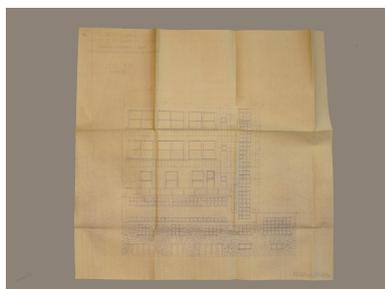
Côté est - Coupe sur l'entrée et façade nord, par André Verdier, sans éch., 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand. PC n° 028A 2310 28a)
Phot. Christian Parisey,
Autr. André Verdier
IVR84_20196300180NUC4A



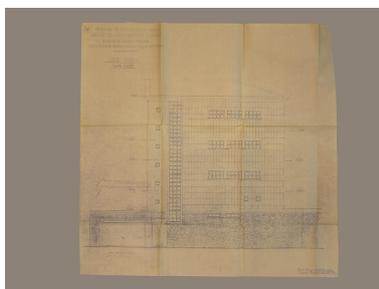
Côté est - Coupe transversale et vue façade ouest, par André Verdier, 12 mars 1951. En surplomb du préau, correspondant au niveau d'entresol, sont indiquées les "suspentes en ciment armé". (AC Clermont-Ferrand. PC n° 028A 2310 28a)
Phot. Christian Parisey,
Autr. André Verdier
IVR84_20196300181NUC4A



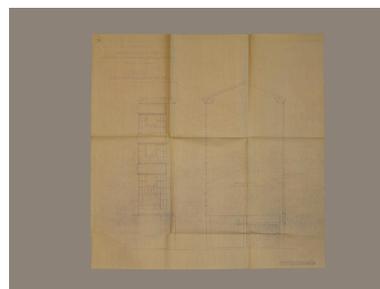
Côté est - Façade sud et coupe sur aile, par André Verdier, sans éch., 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand. PC n° 028A 2310 28a)
Phot. Christian Parisey,
Autr. André Verdier
IVR84_20196300182NUC4A



Côté est - façade est, par André Verdier, sans éch., 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand. PC n°028A 2310 28a)
Phot. Christian Parisey,
Autr. André Verdier
IVR84_20196300201NUC4A



Côté ouest - façade ouest, par André Verdier, sans éch., 12 mars 1951. Dès cette date, A. Verdier prévoit la "future entrée de l'école". Un trumeau en "béton bouchardé" est prévu entre cette future entrée et la porte piétonne qui a servi en attendant la 3e tranche de travaux. Et on peut lire, sur le bandeau au-dessus de la future entrée "Centre féminin de formation professionnelle" (AC Clermont-Ferrand. PC n°028A 2310 28a).
Phot. Christian Parisey,
Autr. André Verdier
IVR84_20196300202NUC4A



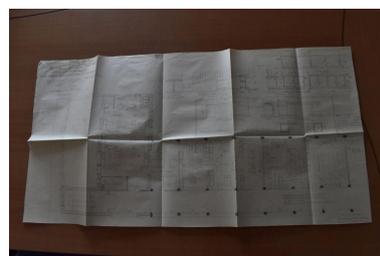
Côté ouest - pignon nord et son retour côté est, par André Verdier, sans éch., 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand. PC n° 028A 2310 28a)
Phot. Christian Parisey,
Autr. André Verdier
IVR84_20196300203NUC4A



Plan du 3e étage, côté est, avec amorce du bâtiment principal sur la droite, par André Verdier, 12.3.1951 et 20.4.1955 : la salle de dessin est remplacée par une salle de sciences et la bibliothèque

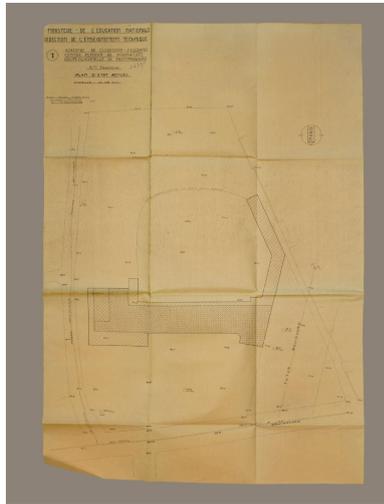


Dessin de serrurerie. Rampe d'appui du degré d'entrée, situé à l'angle nord-est de l'établissement, par André Verdier, 12.3.1952 et 20.4.1955, fidèlement reproduit par l'artisan-serrurier (A lycée



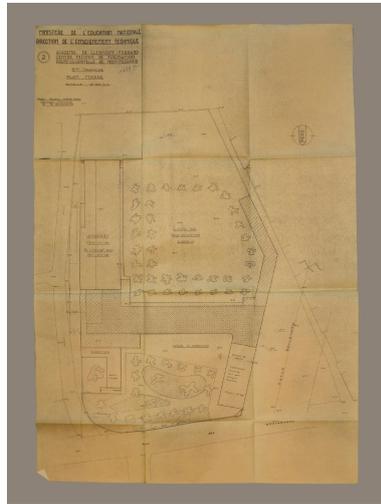
3e tranche. Plan de l'aménagement du 1er étage, côté est, pour "l'enseignement ménager", par André Verdier, 23.9.1953, éch. 0.02 (A lycée professionnel Marie-Curie, bureau de

par une salle de "collections" (A lycée professionnel Marie-Curie, bureau de la gestionnaire, dossier non coté. 13 plans, dossier d'acquisition des parcelles, courrier de l'architecte, etc. 1951-1970.)
Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. André Verdier
IVR84_20226301717NUCA



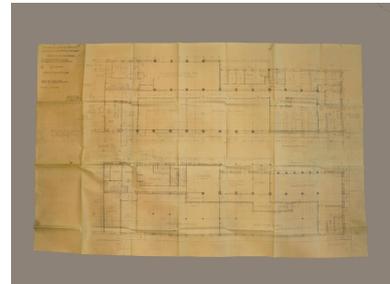
Plan dit de l'état actuel (soit après travaux des 1ère et 2e tranches), par André Verdier, éch. 0,05 mpm, 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand. 1985 W 83. PC n°1679)
Phot. Christian Parisey,
Autr. André Verdier
IVR84_20196300205NUC4A

professionnel Marie-Curie, bureau de la gestionnaire. 44 plans "1ère et 2e tranches", "3e tranche", 1951-1956).
Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. André Verdier
IVR84_20226301720NUCA

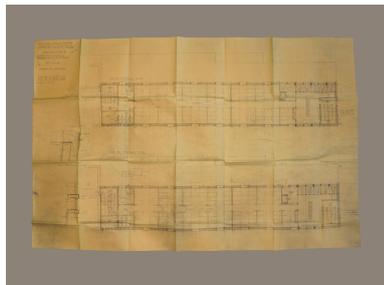


Plan masse pour la 3e tranche de travaux (les bâtiments hachurés sont déjà construits), par André Verdier, éch. 0,05 mpm, 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand, 1985 W 83, PC n°1679)
Phot. Christian Parisey,
Autr. André Verdier
IVR84_20196300206NUC4A

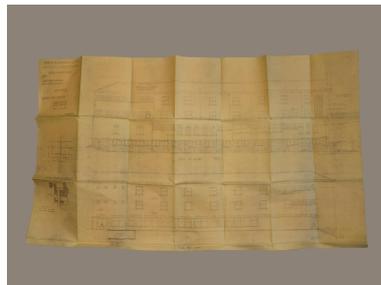
la gestionnaire. 44 plans "1ère et 2e tranches", "3e tranche", 1951-1956.)
Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. André Verdier
IVR84_20226301719NUCA



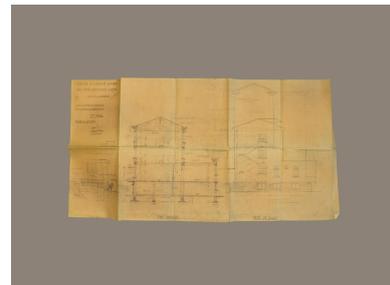
Internat pour 100 élèves : 3e tranche.
Plan du sous-sol et du rez-de-chaussée, par André Verdier, éch. 0,02 mpm, 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand, 1985 W 83).
Phot. Christian Parisey,
Autr. André Verdier
IVR84_20196300207NUC4A



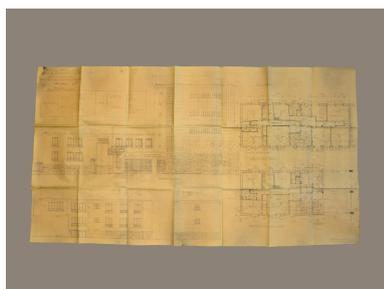
Internat pour 100 élèves. Plans des 1er et 2e étages. Par André Verdier, éch. 0,02 mpm, 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand. 1985 W 83)
Phot. Christian Parisey,
Autr. André Verdier
IVR84_20196300208NUC4A



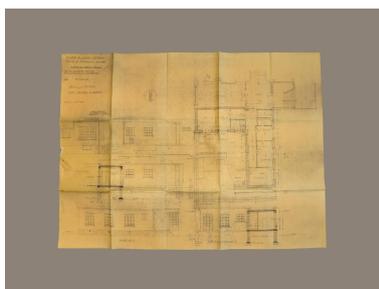
3e tranche. Internat pour 100 élèves.
Façade sur cour et façade sur chemin. Par André Verdier, éch. 0,02 MPM, 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand. 1985 W 83)
Phot. Christian Parisey,
Autr. André Verdier
IVR84_20196300209NUC4A



3e tranche. Internat pour 100 élèves.
Coupe transversale et façade sud (latérale). Par André Verdier, éch. 0,02 MPM, 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand. 1985 W 83)
Phot. Christian Parisey,
Autr. André Verdier
IVR84_20196300210NUC4A



3e tranche. Appartements. Plans rez-de-chaussée, 1er étage et façades (avec indication sommaire du bas-relief). Par André Verdier, éch. 0,08 mpm, 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand 1985 W 83). Le balcon sur le boulevard agrémenté le séjour de la directrice.
Phot. Christian Parisey,
Autr. André Verdier
IVR84_20196300211NUC4A



3e tranche. Bloc de direction. Plan, façades et coupe. Par André Verdier, éch. 0,02 mpm, 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand. 1985 W 83). Ce bloc a été démoli au profit de la construction d'un bâtiment de logements de fonction en 1996.
Phot. Christian Parisey,
Autr. André Verdier
IVR84_20196300212NUC4A



Plan, élévations et coupe sur le gymnase prévu dans la 3e tranche des travaux, par André Verdier, 15 décembre 1954, sans éch. Non réalisé (un gymnase est construit entre 2000 et 2004, malgré un projet intermédiaire, daté de juin 1996, de Jean-Paul Lanquette, dont le plan-masse est conservé aux AC, 1887 W 28) (A du lycée professionnel Marie-Curie, Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. André Verdier
IVR84_20226301718NUCA



Vue depuis la rue du Pré-la-Reine, avec les voies de chemin de fer au premier plan. A gauche, on aperçoit le clocher de l'église Notre-Dame de Montferrand émergeant au-dessus d'un immeuble d'habitation. A l'extrême droite, à l'arrière-plan, on distingue les sommets des tours du quartier de Croix-de-Neyrat.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226304439NUCA



Vue du lycée depuis le sud-ouest avec, en premier plan, le boulevard Ambroise-Brugière.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226304438NUCA



Façade principale avec mur de soutènement du remblai correspondant à la cour de récréation.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226304447NUC4A



Façade principale sur le boulevard. La présence du balcon au-dessus du haut-relief est intrigante puisqu'elle lui fait de l'ombre, et cela d'autant plus que le balcon correspond à la salle de séjour de l'appartement privé de la directrice.



Vue de l'angle nord-ouest de l'établissement, avec le pan coupé imposé par la municipalité le 15 avril 1955 (devenant une sorte d'entre-coupe au niveau du corps de bâtiment), et en arrière-plan, le cimetière.



Vue depuis la rue des Gravanches sur un des corps de bâtiments alignés sur le boulevard. Il s'agissait des logements de fonction à l'origine, construits dans une troisième tranche des travaux, devenu bâtiment de l'administration.

Phot. Christian Parisey
IVR84_20226304446NUC4A



Vue depuis le nord-est sur l'impasse du Moutier, avec en premier plan le corps de bâtiment ajouté en 1996-1997 par les architectes Christine et François Descoeur.

Phot. Christian Parisey
IVR84_20226304441NUCA



Vue depuis la cour centrale de récréation vers l'ouest, avec le puy de Dôme à l'arrière-plan.

Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301712NUCA



A droite, le gymnase, au fond, la cantine, surmonté des "salles de techniques professionnelles" après avoir fonctionné comme deux étages de dortoirs.

Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301711NUCA

Phot. Christian Parisey
IVR84_20226304437NUCA



Vue depuis l'impasse du Moutier. Il s'agit du corps de bâtiment dévolu à l'internat (à l'origine, remplacé par les "salles de techniques professionnelles"), et à la cuisine et au réfectoire au rez-de-chaussée.

Phot. Christian Parisey
IVR84_20226304440NUCA



Vue depuis le sud-ouest de la cour de récréation sur le bâtiment principal dit de l'externat à l'origine. Vers la droite on voit l'amorce du bâtiment d'internat construit dans un second temps. Le corps de bâtiment bas situé à l'articulation des deux remplace le corps de portique plus étroit d'André Verdier.

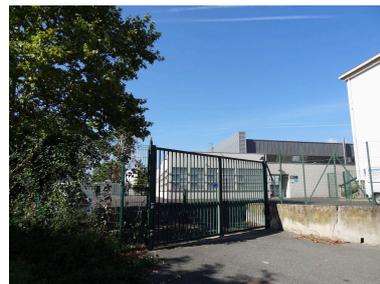
Le corps de bâtiment bas situé à l'articulation des deux remplace le corps de portique plus étroit d'André Verdier.

Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301713NUCA



Vue depuis la première cour, dite d'honneur à l'origine, sur le bâtiment dévolu aux logements de fonction à l'origine, puis à l'administration (après 1997). Le grand degré d'accès date de cette redistribution des fonctions. Ce corps de bâtiment ne bénéficie pas du crépissage à faux-joints des bâtiments principaux.

Phot. Christian Parisey
IVR84_20226304436NUCA



Vue depuis l'extrémité de l'impasse du Moutier, sur l'angle sud-ouest de la parcelle. Entrée du parc de stationnement des usagers et vue sur l'arrière du gymnase (revêtement métallique) et de la salle de danse en rez-de-chaussée.

Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301746NUCA



Bâtiment indépendant des latrines, donnant sur la cour, en remplacement de celles construites par A. Verdier qui étaient intégrées aux bâtiments principaux. Ce bâtiment a été construit à l'emplacement de la partie sud du corps de portique qui bordait la clôture sur le boulevard.

Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301745NUCA



Elévation nord du bâtiment principal, flanqué d'un escalier de secours du début du 21e siècle.

Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301699NUC4A

Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301702NUCA



Portique sur le flanc nord du bâtiment principal, menant à couvert du boulevard au degré d'accès au vestibule "d'entrée principale des locaux scolaires". Le sol est d'asphalte rouge, tel que prévu sur les plans d'André Verdier. Les poteaux présentent une section bilobée. La passerelle mène à l'escalier de secours ajouté au 21e siècle. Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301723NUCA



L'entrée principale de l'établissement. On y accède après avoir traversé la cour d'honneur, ou, à couvert, en longeant le bâtiment, sous le portique et l'auvent qui le prolonge (des constructions en bois adventices sous le portique, de même que l'ajout tardif de l'escalier de secours perturbe un peu ce cheminement). Ce premier degré mène au vestibule de l'entrée qui desservait à gauche la direction, au fond, le parloir, et à droite, après avoir gravi un second degré, soit à un escalier rampe-sur-rampe, soit à ce qui se présente comme une grande salle ornée de fresques, dite "préau".

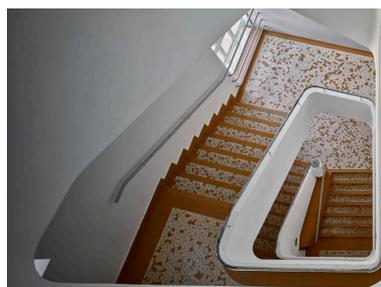
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301700NUC4A



Degré d'accès au vestibule principal.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301701NUC4A



Degré situé à l'intérieur du vestibule dont le plafond à caissons indique discrètement le caractère prestigieux. Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301698NUCA



Escalier tournant suspendu, éclairé par la travée de claustras de la façade principale sur le boulevard. Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301714NUCA



Escalier rampe-sur-rampe, situé à l'est du bâtiment principal, s'éclairant sur l'impasse du Moutier. Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301732NUCA



Escalier d'accès à la charpente de toit du bâtiment principal, avec un départ au troisième étage.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301726NUCA



Charpente de toit en "béton de ciment armé", couvrant le bâtiment principal. (L'aile de l'internat est couverte d'une charpente en sapin.)
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301705NUCA



Charpente de toit en béton, faitage : gros plan sur un chanfrein à congé (détail de modénature que l'on peut repérer à différents endroits dans l'établissement).
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301725NUCA



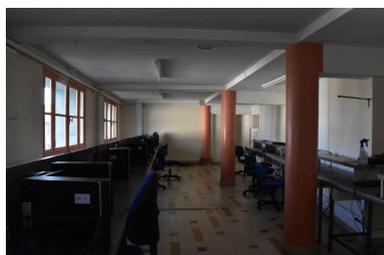
Détail du surplomb sur le préau de la salle dite "foyer-expositions" sur les plans, assuré par une "suspenste en ciment armé". On peut noter le détail du chanfrein à congé, rare pour une pièce en béton de cette époque.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301724NUCA



Grande salle, dite préau, s'éclairant sur la cour de récréation (il semblerait que les portes vitrées de la partie basse aient été ajoutées dans un second temps), avec fresque de Louis Dussour sur le mur ouest (1% artistique). Le sol est d'asphalte rouge, tel que prévu sur les plans d'André Verdier.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301704NUCA



Parloir éclairé par un pan de claustras (de 39 cm x 39) ouvertes sur l'impasse du Moutier. Une des trois peintures murales de Louis Dussour orne le mur nord.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301697NUCA



Salle hypostyle en niveau d'entresol, suspendue en partie au-dessus du préau. A l'origine, prévu comme un niveau de "foyer et expositions". Selon les termes relevés sur les plans, le plafond est constitué de poutres en "ciment armé et de hourdis".



Cantine, situé au rez-de-chaussée de l'aile est (bâtiment dit de la troisième tranche, destiné principalement à l'internat à l'origine), dont le mur sud est orné d'une peinture de Louis Dussour (oeuvre du 1% artistique).
Phot. Bénédicte Renaud-Morand



Cuisine, située dans le bâtiment bas de l'aile est.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301706NUCA

Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301734NUCA



Une des salles de "techniques professionnelles". Ici, l'esthétique. Située au premier étage de l'aile est, en remplacement des dortoirs d'origine. Au moment du réaménagement, le couloir central a été abandonné au profit d'un couloir latéral.

Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301707NUCA

IVR84_20226301744NUCA



Détail d'une des salles de "techniques professionnelles". Ici la coiffure. Situées au 2e étage de l'aile est, en remplacement des dortoirs d'origine.

Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301708NUCA



Détail d'une des salles de "techniques professionnelles". Ici la coiffure. Situées au 2e étage de l'aile est, en remplacement des dortoirs d'origine. Au moment du réaménagement, le couloir central a été abandonné au profit d'un couloir latéral.

Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301709NUCA



Détail d'une des salles de "techniques professionnelles". Ici la coiffure. Situées au 2e étage de l'aile est, en remplacement des dortoirs d'origine.

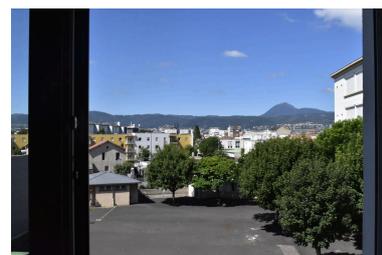
Au moment du réaménagement, le couloir central a été abandonné au profit d'un couloir latéral.

Phot. Christian Parisey
IVR84_20226301710NUCA



Chaufferie, située à l'angle nord-est formé par la rencontre des deux barres principales. En niveau semi-enterré.

Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301722NUCA



Vue depuis une des salles de "techniques professionnelles" (auparavant dortoirs) vers l'ouest, soit vers le centre de Clermont (les deux tours-clochers de la cathédrale en émergent) et à l'arrière-plan, sur le puy de Dôme.

Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301738NUCA



Carrelage en grès cérame de l'entreprise Jean Tomada de Bort-les-Orgues : une grande variété de dessins anime les sols de l'établissement.

Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301727NUCA



Carrelage en grès cérame de l'entreprise Jean Tomada de Bort-les-Orgues : une grande variété de dessins anime les sols de l'établissement.

Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301728NUCA



Carrelage en grès cérame de l'entreprise Jean Tomada de Bort-les-Orgues : une grande variété de dessins anime les sols de l'établissement.

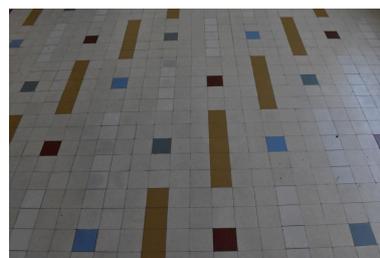
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301729NUCA



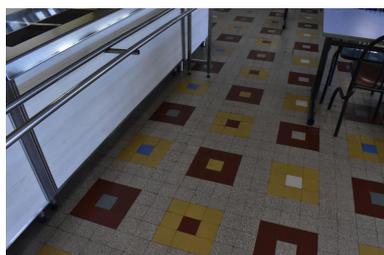
Carrelage en grès cérame de l'entreprise Jean Tomada de Bort-les-Orgues : une grande variété de dessins anime les sols de l'établissement.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301730NUCA



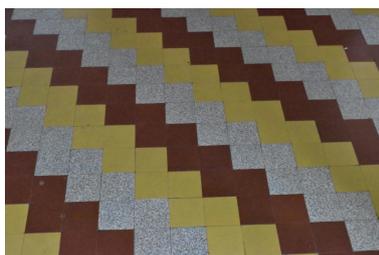
Carrelage en grès cérame de l'entreprise Jean Tomada de Bort-les-Orgues : une grande variété de dessins anime les sols de l'établissement. Sur la gauche, entrées des classes, sur la droite vestiaires, comme les avait prévus André Verdier sur les plans.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301731NUCA



Carrelage en grès cérame de l'entreprise Jean Tomada de Bort-les-Orgues : une grande variété de dessins anime les sols de l'établissement.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301733NUCA



Carrelage en grès cérame de l'entreprise Jean Tomada de Bort-les-Orgues : une grande variété de dessins anime les sols de l'établissement.
Ici, sol de la partie initialement dévolue au "réfectoire 100 élèves".
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301735NUCA



Carrelage en grès cérame de l'entreprise Jean Tomada de Bort-les-Orgues : une grande variété de dessins anime les sols de l'établissement. Ici sol de ce qui était désigné sur le plan comme la "salle à manger des professeurs".
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301755NUCA



Carrelage en grès cérame de l'entreprise Jean Tomada de Bort-les-Orgues : une grande variété de dessins anime les sols de l'établissement.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301737NUCA



Façade principale sur le boulevard.
Le dessin de la serrurerie, que l'on doit à l'architecte, a été produit en 1952 (pour la rampe d'appui du degré d'accès au vestibule) puis en 1955 (pour le portail de l'entrée principale et pour le balcon situés sur le boulevard), et respecté.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301739NUCA



Cette partie de mur correspond aux termes du devis "maçonnerie de moellons apparents de Volvic et granit mélangés, compris joints à ruban en béton de ciment coffré". Il a été réalisé par l'entreprise Pinardel de Tulle.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301740NUCA



Façade principale sur le boulevard. Sur ce détail, on distingue les faux joints tracés sur le "crépissage au mortier de ciment et peinture silexore" (termes d'un courrier de l'architecte à l'inspecteur principal dans lequel A. Verdier décrit une "solution de pauvreté").
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301741NUCA



Détail du système d'ouverture d'une des claustras éclairant le parloir.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301721NUCA



Panneau "Les exigences de l'esthéticienne", confectionné par des élèves probablement, accroché dans le couloir latéral du 2^e étage de l'aile est.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20226301736NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

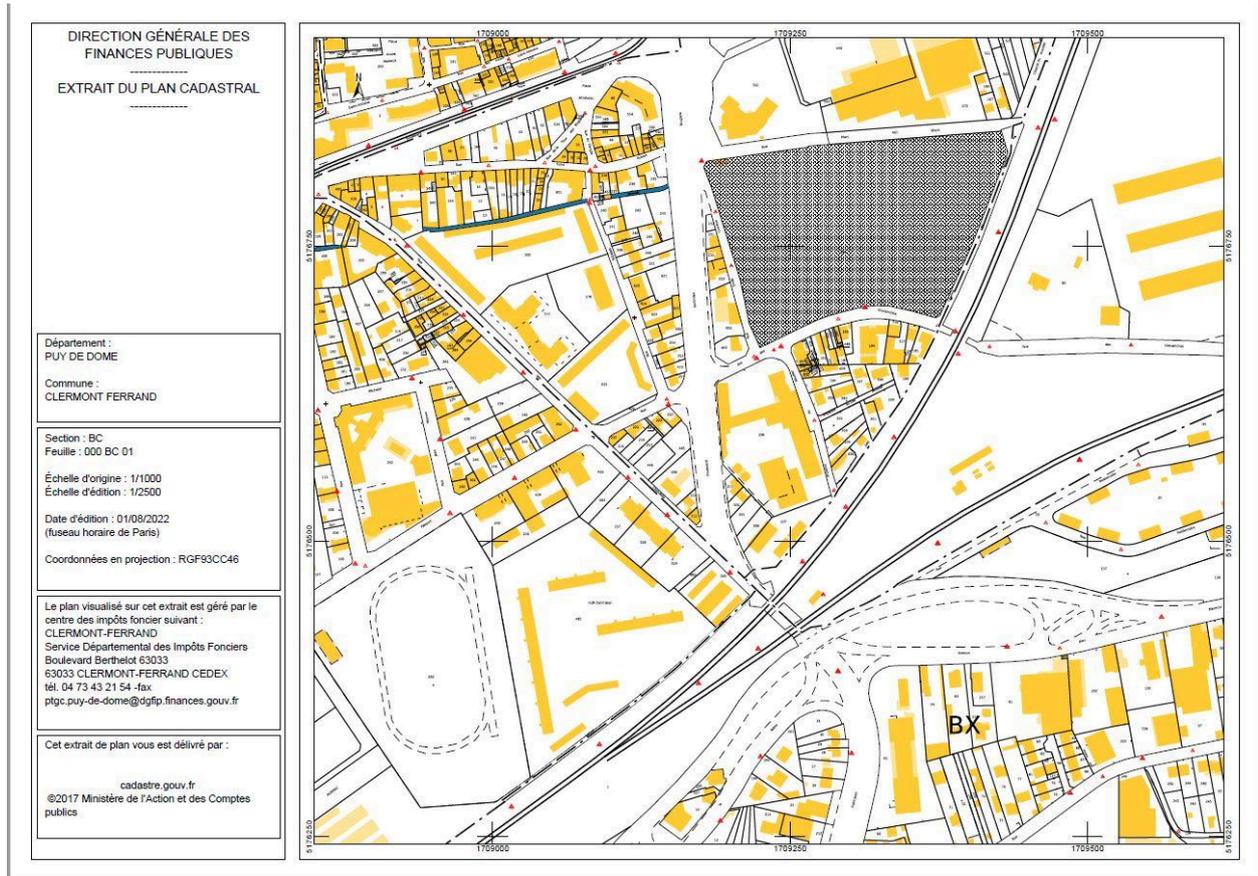
Présentation de l'aire d'étude des lycées publics de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (IA00141303)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvres du 1% artistique du lycée professionnel Marie-Curie de Clermont-Ferrand (IM63008001) Auvergne, Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, 19 boulevard Ambroise-Brugière

Auteur(s) du dossier : Bénédicte Renaud-Morand

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Plan de situation, extrait du plan cadastral, 2017.

IVR84_20226301715NUDA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service du cadastre

© Ministère des finances et des comptes publics, www.cadastre.gouv.fr

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'aménagement et d'extension produit en 1925 par les services techniques de la Ville, en application de la loi dite Cornudet de 1919 (modifiée en 1924). Où l'on voit que le boulevard [Ambroise-Brugière] est prévu (en jaune, à l'extrême est). C'est entre le cimetière et la voie ferrée que l'emplacement du lycée sera choisi.

Référence du document reproduit :

- **PAE de Clermont-Ferrand, 1925**

AM de Clermont-Ferrand. Services techniques, sans cote. **Plan d'extension de Clermont-Ferrand**, par Morel. Déclaration d'utilité publique obtenue le 30/11/1926.

AC Clermont-Ferrand : sans

IVR84_20106300366NUC4A

Auteur de l'illustration (reproduction) : Jean-Michel Périn

Auteur du document reproduit : J. Morel

© Archives communales de Clermont-Ferrand

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Extrait du Plan d'aménagement du Groupement d'urbanisme de Clermont-Ferrand, [1951-1952], [Roger Puget, urbaniste en chef]. Dans le rectangle bleu, en "secteur aéré de la zone de construction en ordre discontinu", se situe l'emplacement du centre d'apprentissage devenu lycée. Le boulevard Ambroise-Brugière, encore à l'état de projet, figure en jaune (AC Clermont-Ferrand. 896 W 1).

Référence du document reproduit :

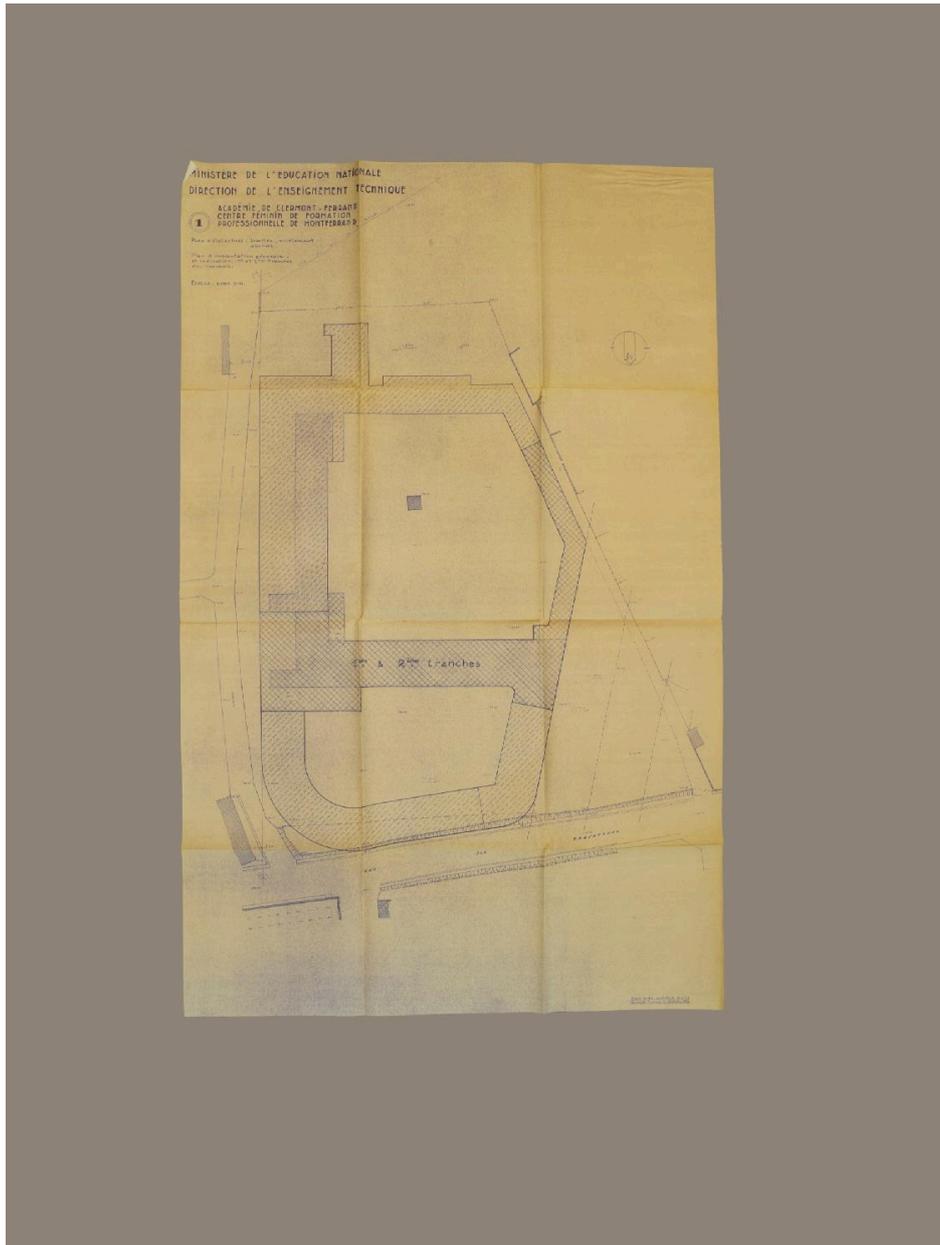
- **AC Clermont-Ferrand. 896 W 1. Plans d'extension et d'aménagement de Clermont-Ferrand ou du Groupement d'urbanisme. XXe siècle.**
AC Clermont-Ferrand. 896 W 1. **Extension et d'aménagement de Clermont-Ferrand ou du Groupement d'urbanisme : plans, programme d'aménagement, documents de préparation...** XXe siècle. Gaston Bardet, Roger Puget, etc.
AC Clermont-Ferrand : 896 W 1

IVR84_20226301748NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2013

© Archives communales de Clermont-Ferrand
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'état actuel : limites, nivellement, abords. Plan d'implantation générale et indication des 1ère et 2e tranches des travaux, par André Verdier, éch. 0,005 mpm, 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand. PC n°028A 2310 28a)

Référence du document reproduit :

- **Plan d'état actuel. Plan d'implantation générale, par André Verdier, éch. 0,005 mpm, 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand. PC n°028A 2310 28a)**
Ministère de l'éducation nationale. Direction de l'enseignement technique. Académie de Clermont-Ferrand. Centre féminin de formation professionnelle de Montferrand [lycée Marie-Curie]. **Plan d'état actuel : limites, nivellement, abords. Plan d'implantation générale et indication des 1ère et 2e tranches des travaux**, par André Verdier, éch. 0,005 mpm, 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand. PC n°028A 2310 28a)
AC Clermont-Ferrand : PC n°028A 2310 28a

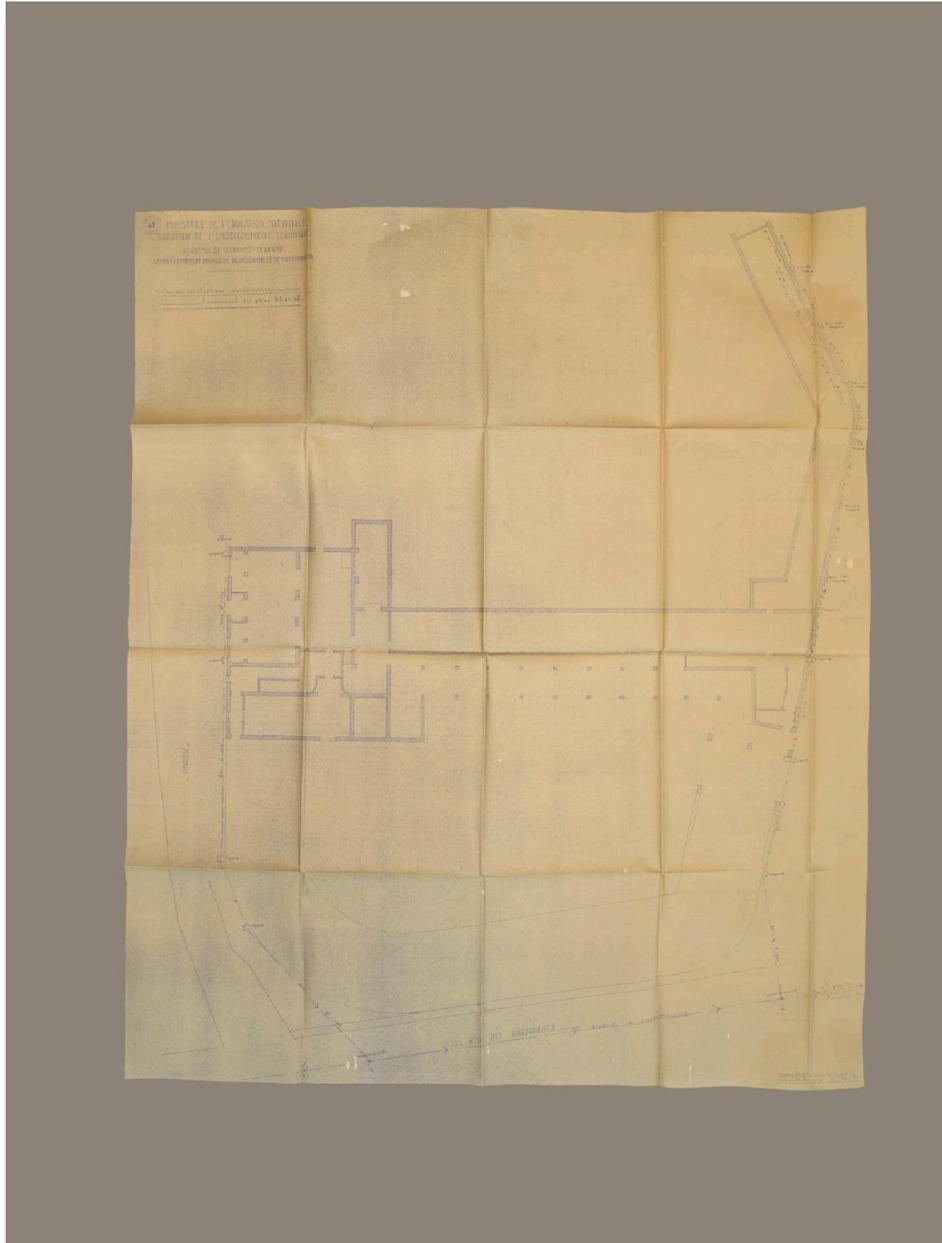
IVR84_20196300213NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Auteur du document reproduit : André Verdier

Date de prise de vue : 2019

© Archives communales de Clermont-Ferrand
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan des canalisations souterraines, par André Verdier, sans éch., 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand. PC 028A 2310 28a).

Référence du document reproduit :

- **Plan des canalisations, par André Verdier, 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand. PC 028A 2310 28a)**
MEN. Centre féminin de formation professionnelle de Montferrand (lycée Marie-Curie). **Plan des canalisations souterraines**, par André Verdier, sans éch., 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand. PC 028A 2310 28a)
AC Clermont-Ferrand : 1985 W 83

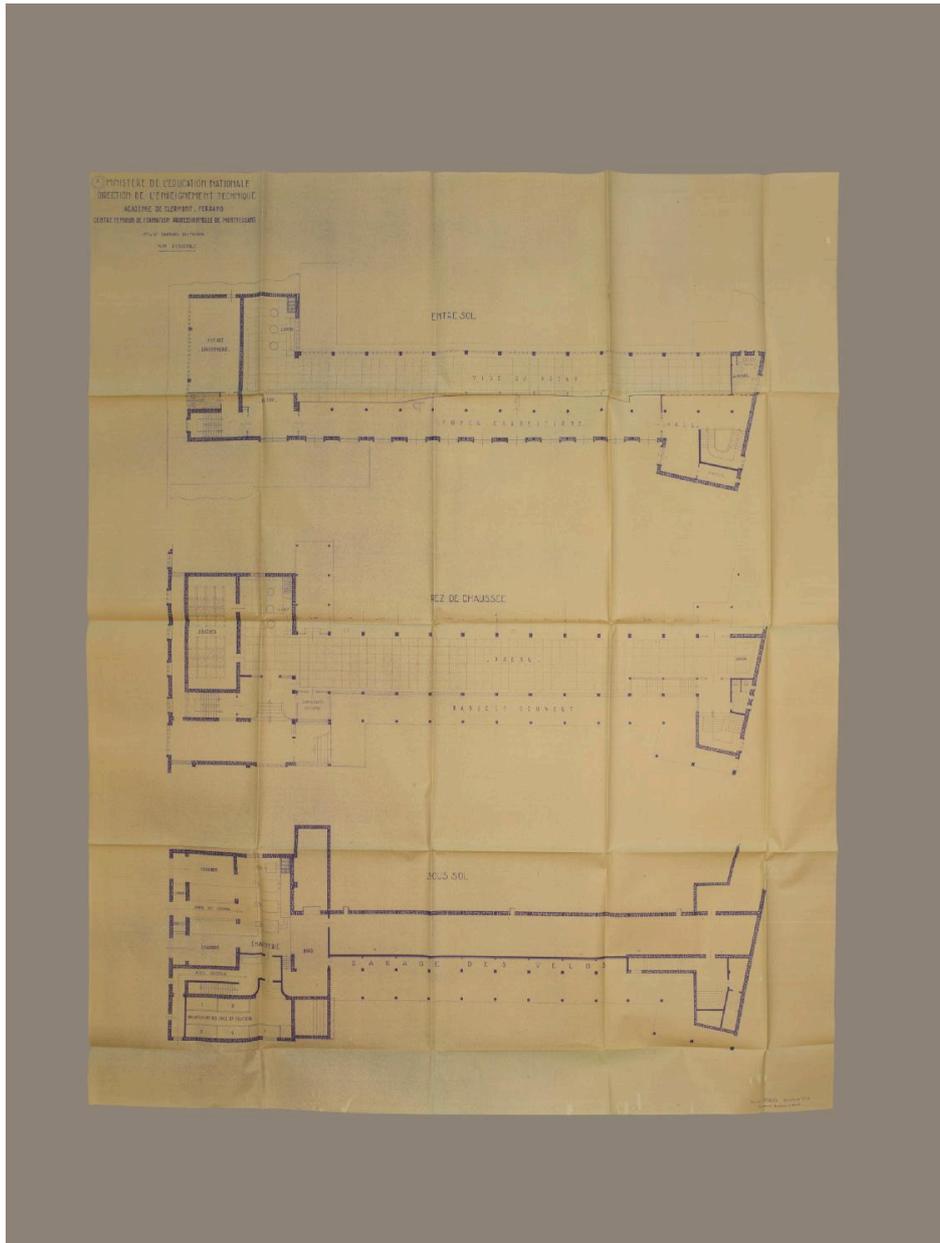
IVR84_20196300177NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey, Auteur de l'illustration : André Verdier

Date de prise de vue : 2019

© Archives communales de Clermont-Ferrand

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'ensemble. Première et 2e tranches des travaux. Plans des sous-sol, rez-de-chaussée, entresol, 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand. PC n°028A 2310 28a)

Référence du document reproduit :

- **Plans des sous-sol, rez-de-chaussée et entresol, par André Verdier, 12 mars 1951.(AC Clermont-Ferrand. Permis de construire n°028A 2310 28a.)**

Ministère de l'éducation nationale. Direction de l'enseignement technique. Académie de Clermont-Ferrand. Centre féminin de formation professionnelle de Montferrand. **Plan d'ensemble. Plans des sous-sol, rez-de-chaussée et entresol**, par André Verdier, architecte DPLG, sans éch., 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand. PC n°028A 2310 28a.)

AC Clermont-Ferrand : 1985 W 83

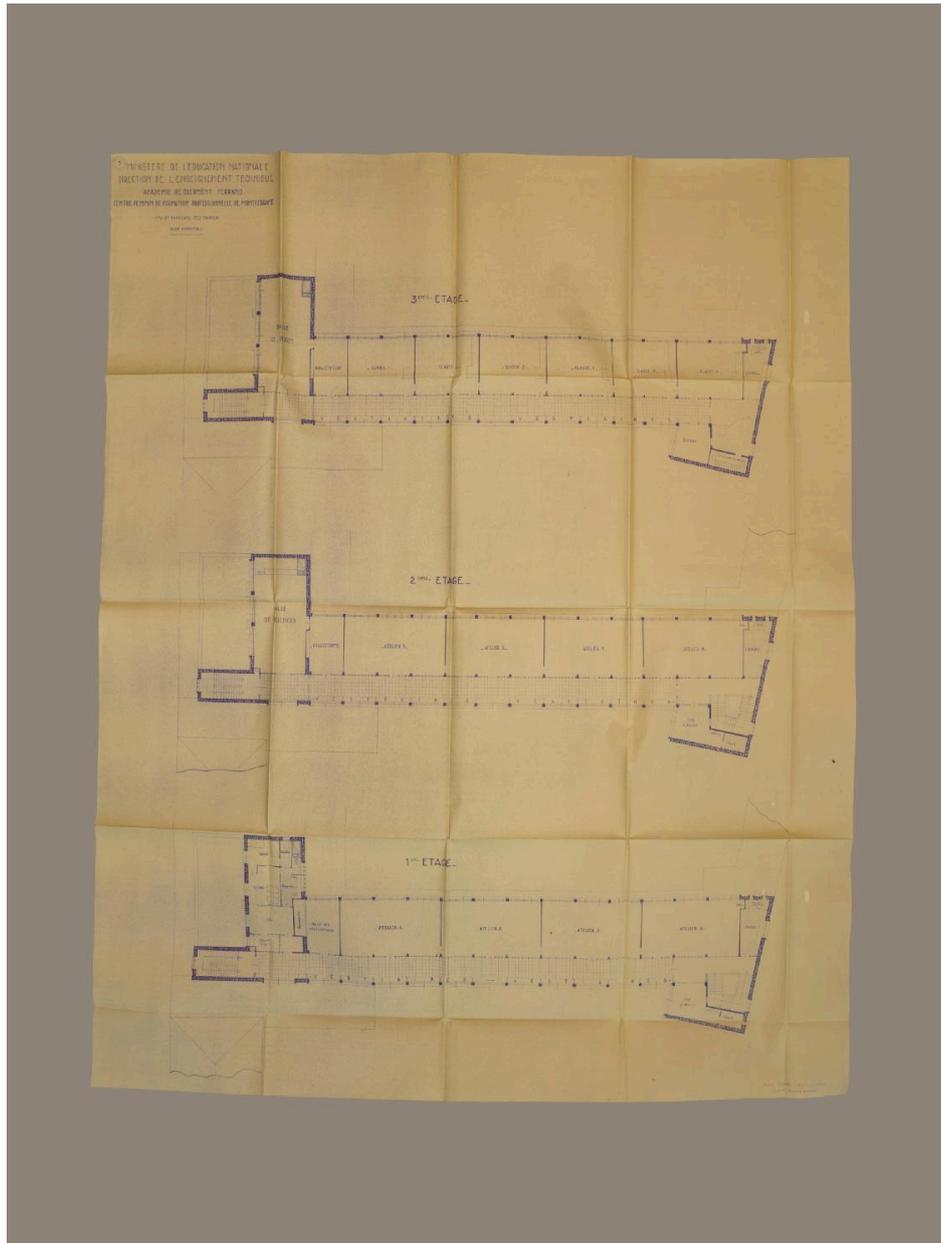
IVR84_20196300176NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Auteur du document reproduit : André Verdier

Date de prise de vue : 2019

© Archives communales de Clermont-Ferrand
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'ensemble. Plans des 1er, 2e et 3e étage (1ère et 2e tranches de travaux), par André Verdier, architecte DPLG, sans éch., 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand, PC 028A 2310 28a)

Référence du document reproduit :

- **Plan d'ensemble, plans des 1er, 2e et 3e étage ; 1ère et 2e tranches de travaux, par André Verdier, 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand, PC 028A 2310 28a)**
Ministère de l'éducation nationale. Direction de l'enseignement technique. Académie de Clermont-Ferrand. Centre féminin de formation professionnelle de Montferrand. Plan d'ensemble. Plans des 1er, 2e et 3e étage (1ère et 2e tranches de travaux), par André Verdier, architecte DPLG, sans éch., 12 mars 1951. (AC Clermont-Ferrand, PC 028A 2310 28a)
AC Clermont-Ferrand : PC 028A 2310 28a

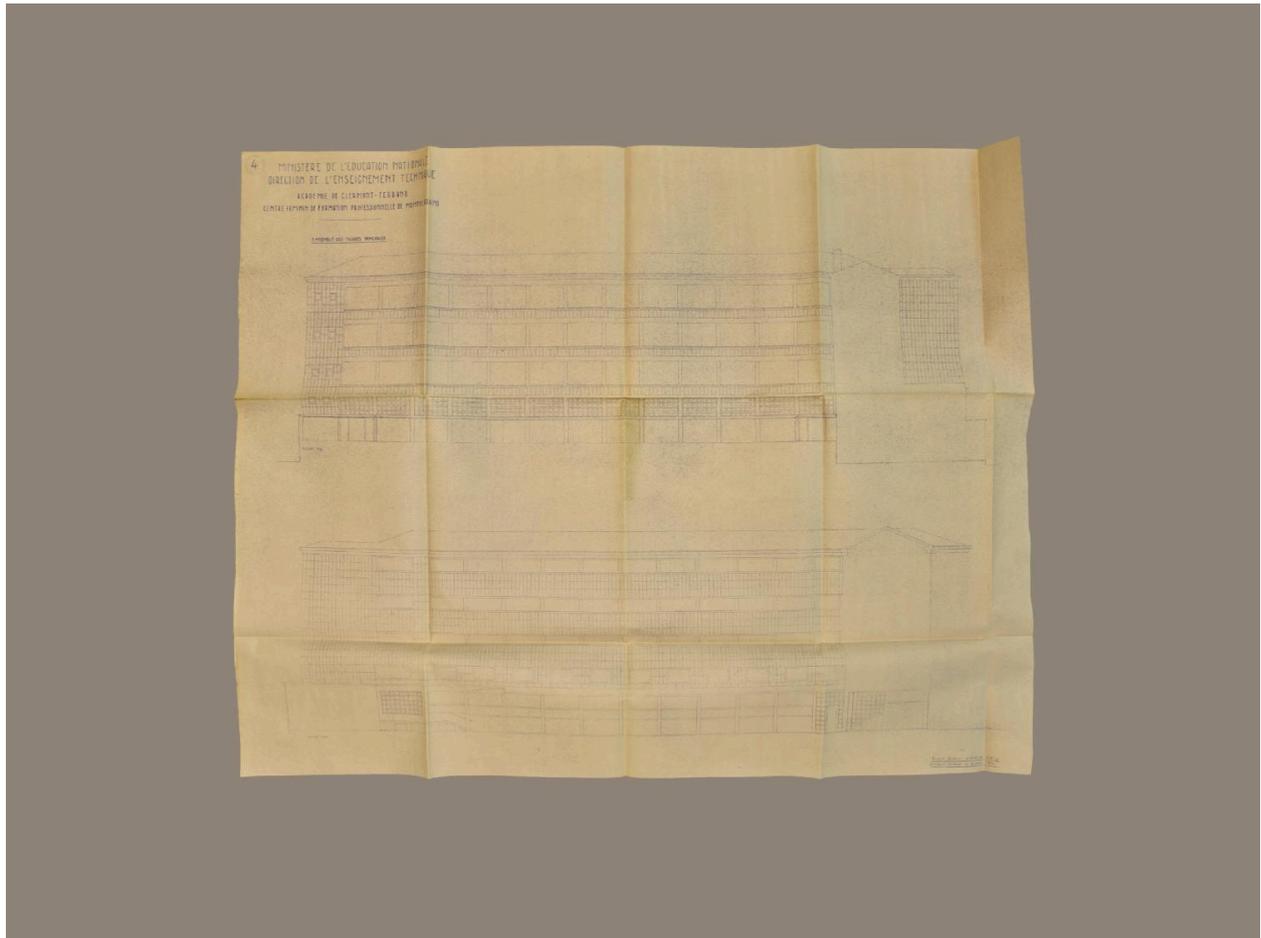
IVR84_20196300178NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Auteur du document reproduit : André Verdier

Date de prise de vue : 2019

© Archives communales de Clermont-Ferrand
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Ensemble des façades principales, par André Verdier, 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand. PC n° 028A 2310 28a)

Référence du document reproduit :

- **Ensemble des façades principales, par André Verdier, 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand. PC n° 028A 2310 28a)**

Ministère de l'éducation nationale. Direction de l'enseignement technique. Académie de Clermont-Ferrand.
Centre féminin de formation professionnelle de Montferrand [lycée Marie-Curie]. **Ensemble des façades principales**, par André Verdier, sans éch., 12 mars 1951. (AC Clermont-Ferrand. PC n° 028A 2310 28a)
AC Clermont-Ferrand : PC n° 028A 2310 28a

IVR84_20196300179NUC4A

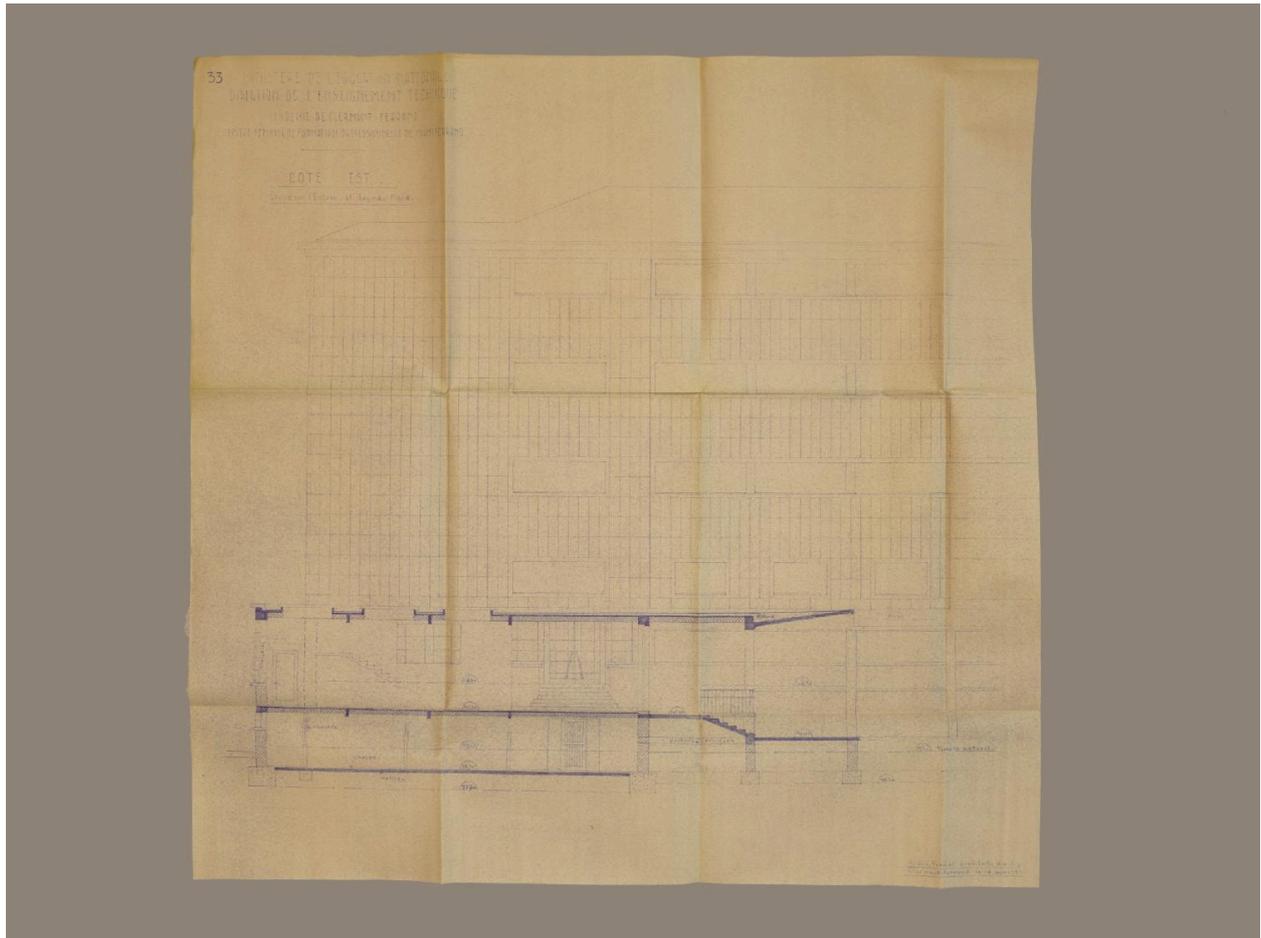
Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Auteur du document reproduit : André Verdier

Date de prise de vue : 2019

© Archives communales de Clermont-Ferrand

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Côté est - Coupe sur l'entrée et façade nord, par André Verdier, sans éch., 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand. PC n° 028A 2310 28a)

Référence du document reproduit :

- **Côté est - Coupe sur l'entrée et façade nord, par André Verdier, sans éch., 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand. PC n° 028A 2310 28a)**
Ministère de l'éducation nationale. Direction de l'enseignement technique. Académie de Clermont-Ferrand.
Centre féminin de formation professionnelle de Montferrand [lycée Marie-Curie]. Côté est - Coupe sur l'entrée
et façade nord, par André Verdier, architecte DPLG, sans éch., 12 mars 1951. (AC Clermont-Ferrand. PC n°
028A 2310 28a)
AC Clermont-Ferrand : PC n° 028A 2310 28a

IVR84_20196300180NUC4A

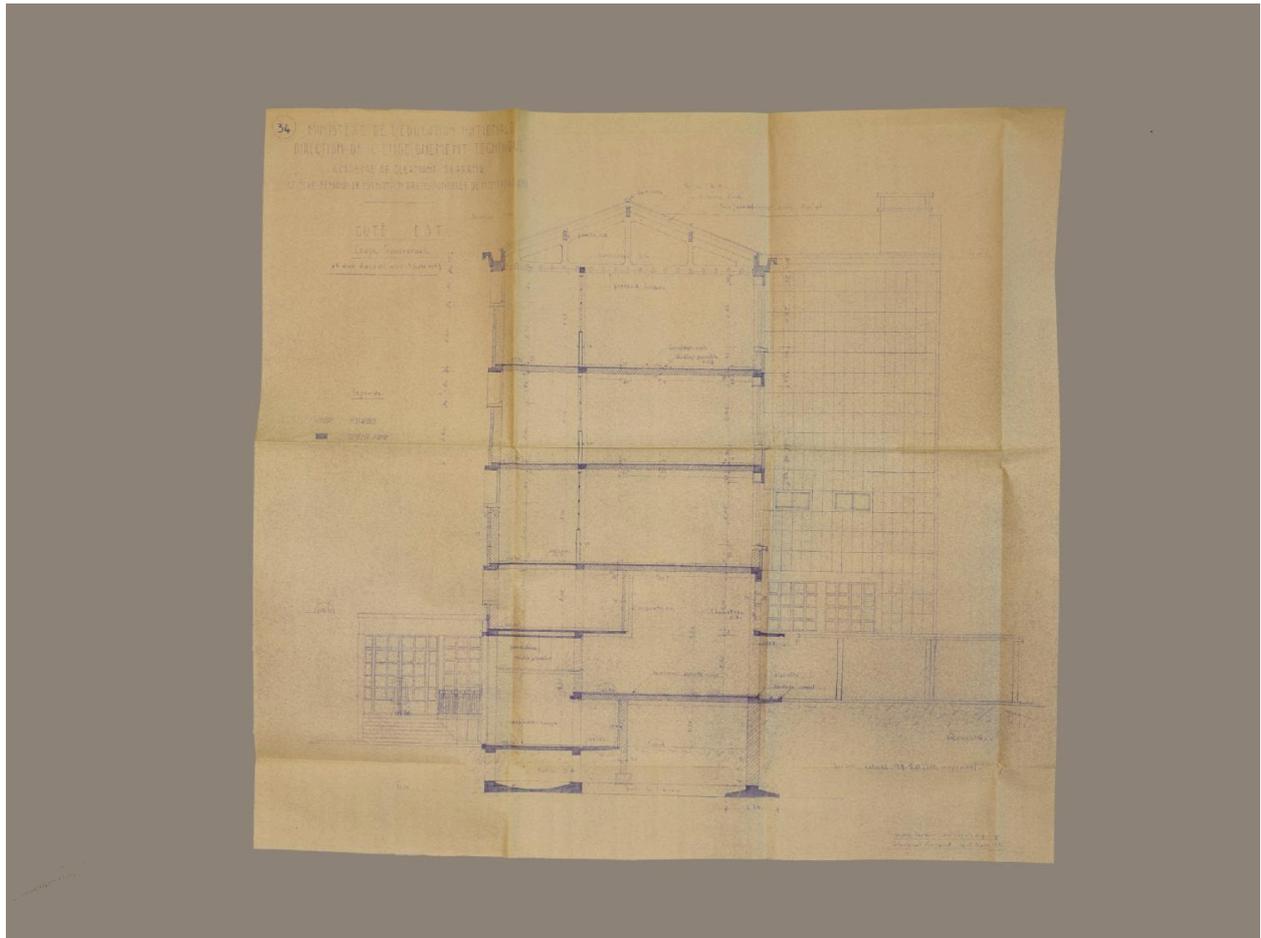
Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Auteur du document reproduit : André Verdier

Date de prise de vue : 2019

© Archives communales de Clermont-Ferrand

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Côté est - Coupe transversale et vue façade ouest, par André Verdier, 12 mars 1951. En surplomb du préau, correspondant au niveau d'entresol, sont indiquées les "suspentes en ciment armé". (AC Clermont-Ferrand. PC n° 028A 2310 28a)

Référence du document reproduit :

- **Côté est - Coupe transversale et vue façade ouest, par André Verdier, 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand. PC n° 028A 2310 28a)**
Ministère de l'éducation nationale. Direction de l'enseignement technique. Académie de Clermont-Ferrand. Centre féminin de formation professionnelle de Montferrand [lycée Marie-Curie]. Côté est - Coupe transversale et vue façade ouest, par André Verdier, 12 mars 1951. (AC Clermont-Ferrand. PC n° 028A 2310 28a)
AC Clermont-Ferrand : PC n°028A 2310 28a

IVR84_20196300181NUC4A

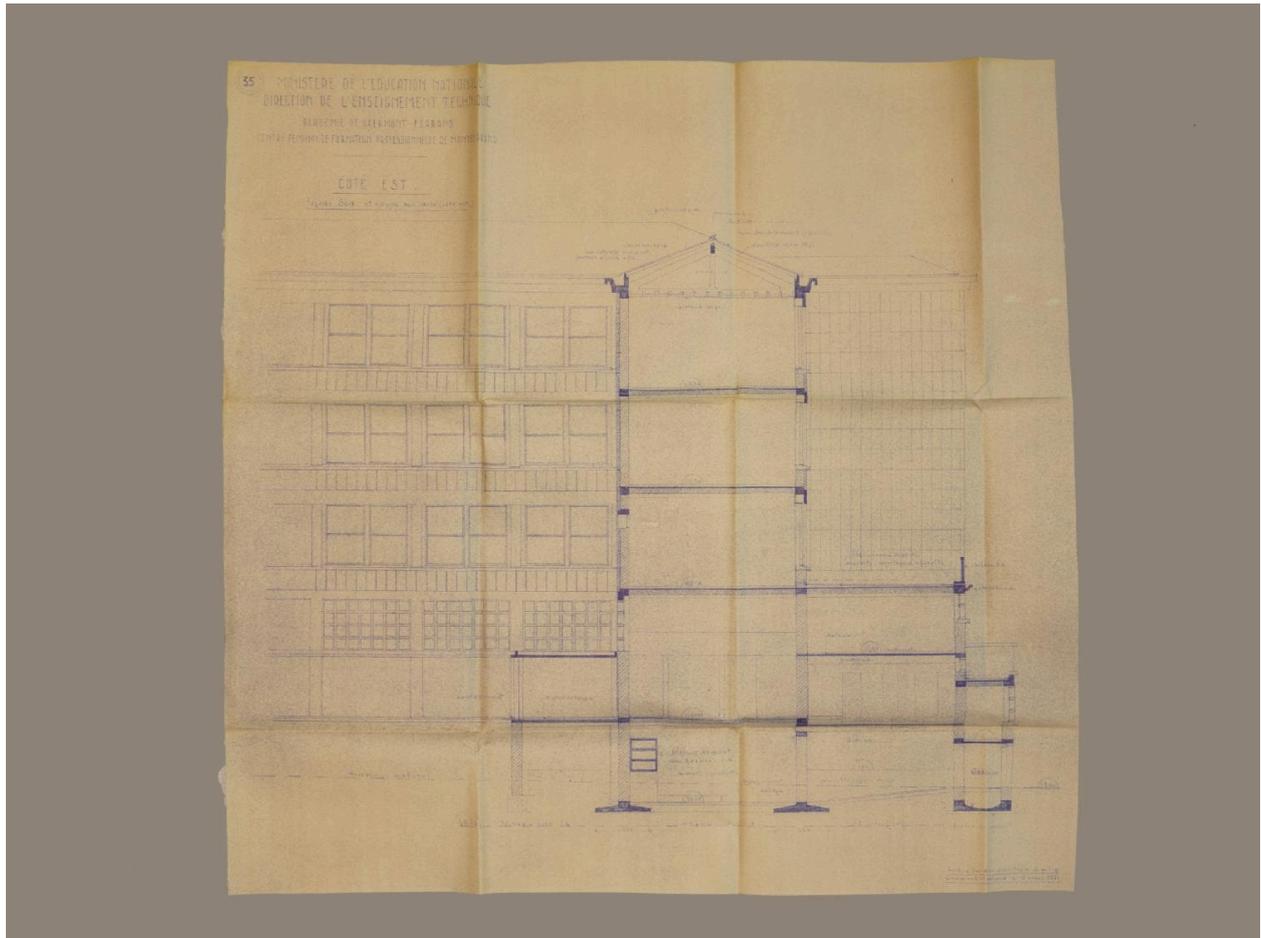
Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Auteur du document reproduit : André Verdier

Date de prise de vue : 2019

© Archives communales de Clermont-Ferrand

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Côté est - Façade sud et coupe sur aile, par André Verdier, sans éch., 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand. PC n° 028A 2310 28a)

Référence du document reproduit :

- **Côté est - Façade sud et coupe sur aile, par André Verdier, sans éch., 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand. PC n° 028A 2310 28a)**
Ministère de l'éducation nationale. Direction de l'enseignement technique. Académie de Clermont-Ferrand. Centre féminin de formation professionnelle de Montferrand [lycée Marie-Curie]. Côté est - Façade sud et coupe sur aile, par André Verdier, sans éch., 12 mars 1951. (AC Clermont-Ferrand. PC n° 028A 2310 28a)
AC Clermont-Ferrand : PC n° 028A 2310 28a

IVR84_20196300182NUC4A

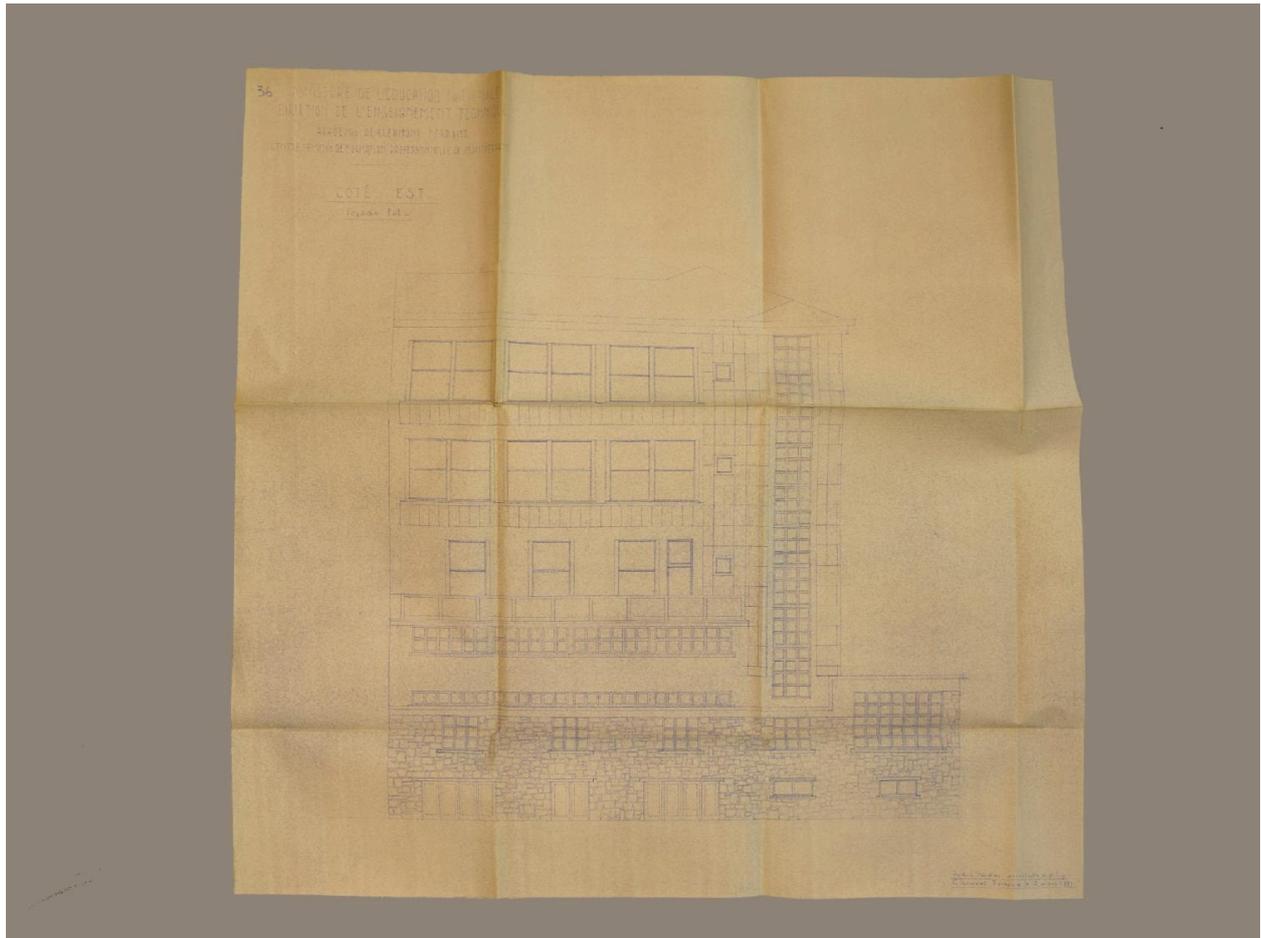
Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Auteur du document reproduit : André Verdier

Date de prise de vue : 2019

© Archives communales de Clermont-Ferrand

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Côté est - façade est, par André Verdier, sans éch., 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand. PC n°028A 2310 28a)

Référence du document reproduit :

- **Côté est - façade est, par André Verdier, sans éch., 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand. PC n°028A 2310 28a)**

Ministère de l'éducation nationale. Direction de l'enseignement technique. Académie de Clermont-Ferrand.
Centre féminin de formation professionnelle de Montferrand [lycée Marie-Curie]. Côté est - façade est, par
André Verdier, sans éch., 12 mars 1951. (AC Clermont-Ferrand. PC n°028A 2310 28a)
AC Clermont-Ferrand : PC n°028A 2310 28a

IVR84_20196300201NUC4A

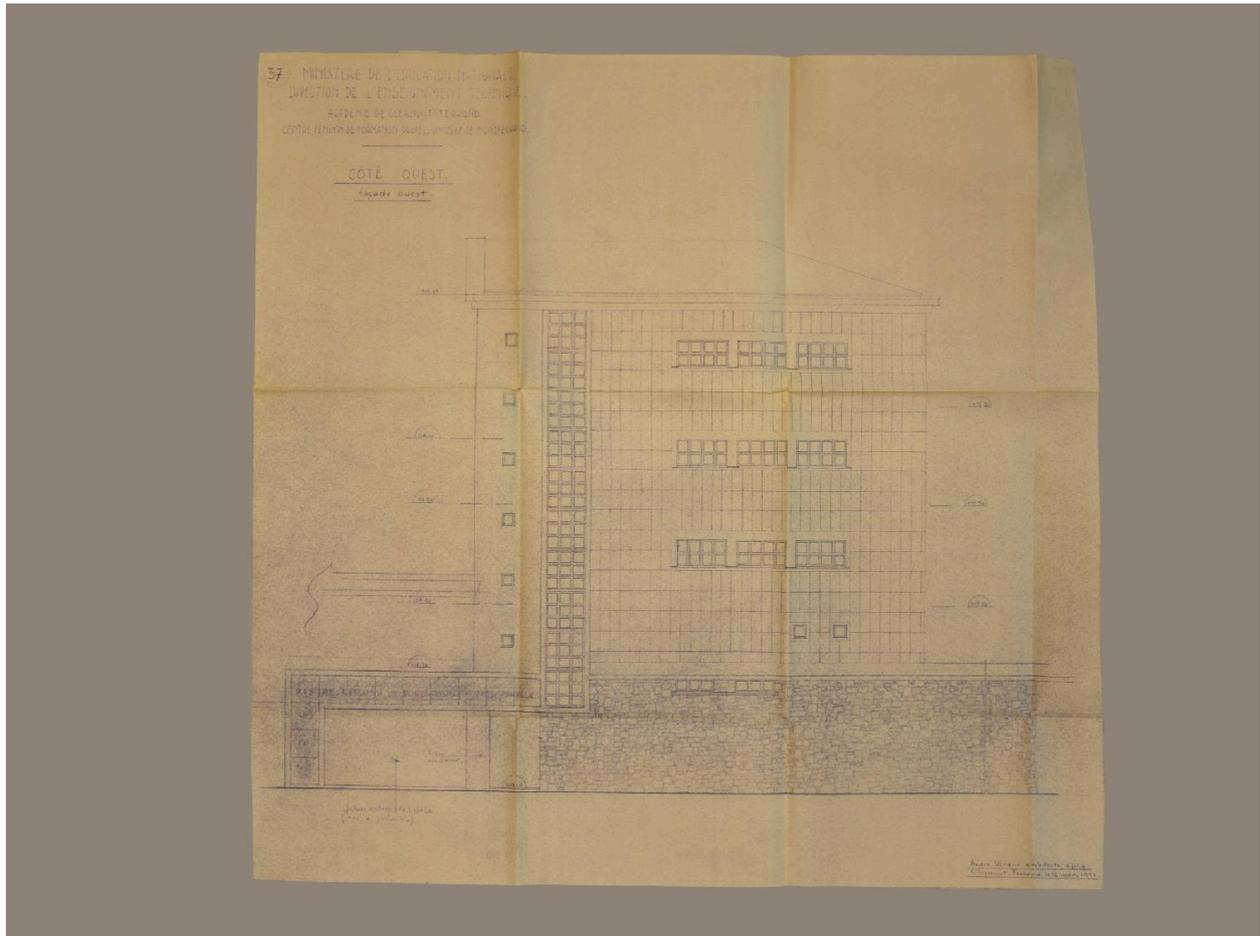
Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Auteur du document reproduit : André Verdier

Date de prise de vue : 2019

© Archives communales de Clermont-Ferrand

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Côté ouest - façade ouest, par André Verdier, sans éch., 12 mars 1951. Dès cette date, A. Verdier prévoit la "future entrée de l'école". Un trumeau en "béton bouchardé" est prévu entre cette future entrée et la porte piétonne qui a servi en attendant la 3e tranche de travaux. Et on peut lire, sur le bandeau au-dessus de la future entrée "Centre féminin de formation professionnelle" (AC Clermont-Ferrand. PC n°028A 2310 28a).

Référence du document reproduit :

- **Côté ouest - façade ouest, par André Verdier, sans éch., 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand. PC n°028A 2310 28a)**
Ministère de l'éducation nationale. Direction de l'enseignement technique. Académie de Clermont-Ferrand. Centre féminin de formation professionnelle de Montferrand [lycée Marie-Curie]. **Côté ouest - façade ouest**, par André Verdier, sans éch., 12 mars 1951. (AC Clermont-Ferrand. PC n°028A 2310 28a)
AC Clermont-Ferrand : PC n°028A 2310 28a

IVR84_20196300202NUC4A

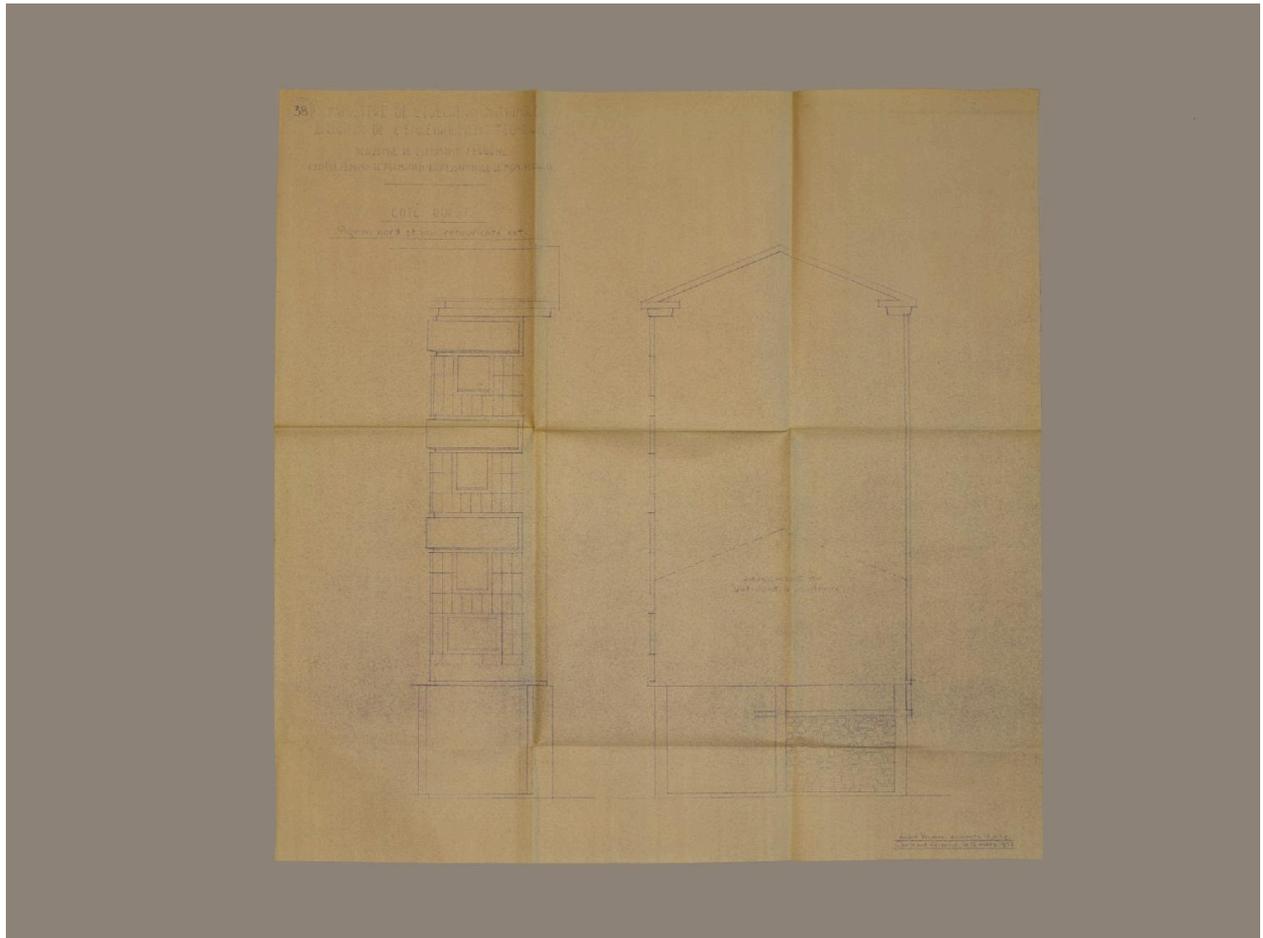
Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Auteur du document reproduit : André Verdier

Date de prise de vue : 2019

© Archives communales de Clermont-Ferrand

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Côté ouest - pignon nord et son retour côté est, par André Verdier, sans éch., 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand. PC n° 028A 2310 28a)

Référence du document reproduit :

- **Côté ouest - pignon nord et son retour côté est, par André Verdier, sans éch., 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand. PC n° 028A 2310 28a)**
Ministère de l'éducation nationale. Direction de l'enseignement technique. Académie de Clermont-Ferrand.
Centre féminin de formation professionnelle de Montferrand [lycée Marie-Curie]. **Côté ouest - pignon nord et son retour côté est, par André Verdier, sans éch., 12 mars 1951. (AC Clermont-Ferrand. PC n° 028A 2310 28a)**
AC Clermont-Ferrand : PC n°028A 2310 28a

IVR84_20196300203NUC4A

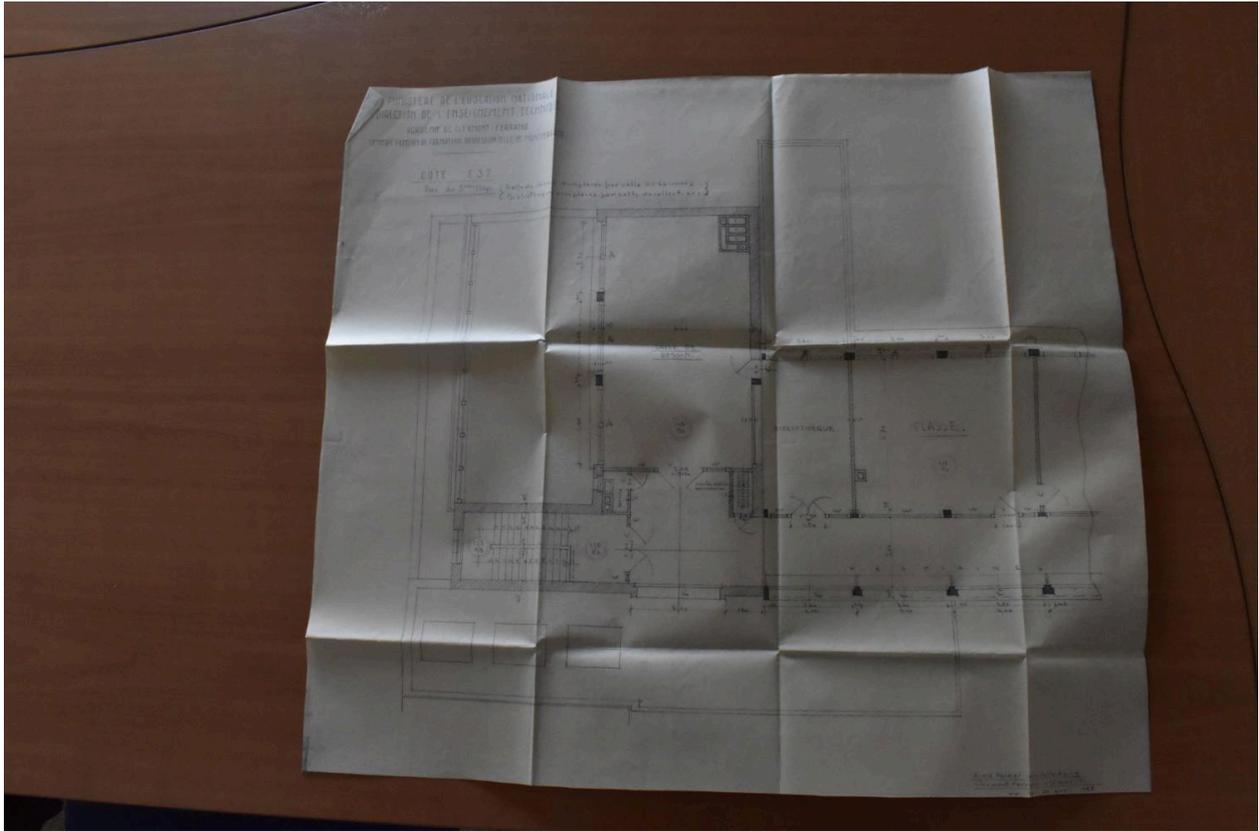
Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Auteur du document reproduit : André Verdier

Date de prise de vue : 2019

© Archives communales de Clermont-Ferrand

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan du 3e étage, côté est, avec amorce du bâtiment principal sur la droite, par André Verdier, 12.3.1951 et 20.4.1955 : la salle de dessin est remplacée par une salle de sciences et la bibliothèque par une salle de "collections" (A lycée professionnel Marie-Curie, bureau de la gestionnaire, dossier non coté. 13 plans, dossier d'acquisition des parcelles, courrier de l'architecte, etc. 1951-1970.)

Référence du document reproduit :

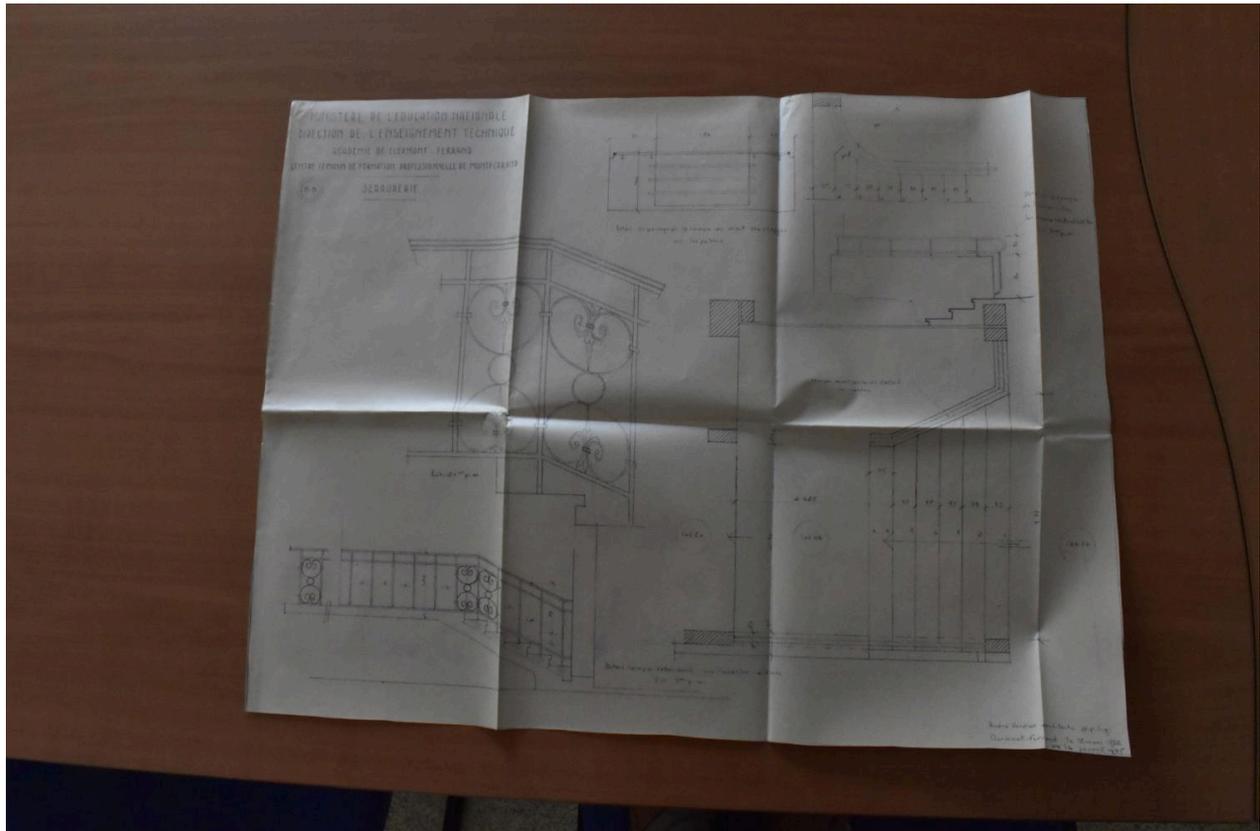
- **A lycée professionnel Marie-Curie, bureau de la gestionnaire. 13 plans, dossier d'acquisition des parcelles, courrier de l'architecte, etc. 1951-1970.**
Archives du lycée professionnel Marie-Curie. Bureau de la gestionnaire, chemise cartonnée. **13 plans, dossier d'acquisition des parcelles, courrier de l'architecte, etc. 1951-1970**
A Lycée professionnel Marie-Curie Clermont-Ferrand : sans

IVR84_20226301717NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Auteur du document reproduit : André Verdier

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Dessin de serrurerie. Rampe d'appui du degré d'entrée, situé à l'angle nord-est de l'établissement, par André Verdier, 12.3.1952 et 20.4.1955, fidèlement reproduit par l'artisan-serrurier (A lycée professionnel Marie-Curie, bureau de la gestionnaire. 44 plans "1ère et 2e tranches", "3e tranche", 1951-1956).

Référence du document reproduit :

- **A lycée professionnel Marie-Curie, bureau de la gestionnaire. 44 plans "1ère et 2e tranches", "3e tranche", 1951-1956.**

Archives du lycée Marie-Curie. Bureau de la gestionnaire. Boîte en plastique bleu, 2/2. **Jeu de 44 plans**, "1ère et 2e tranches", "3e tranche" : d'ensemble et de détails. 1951-1956.

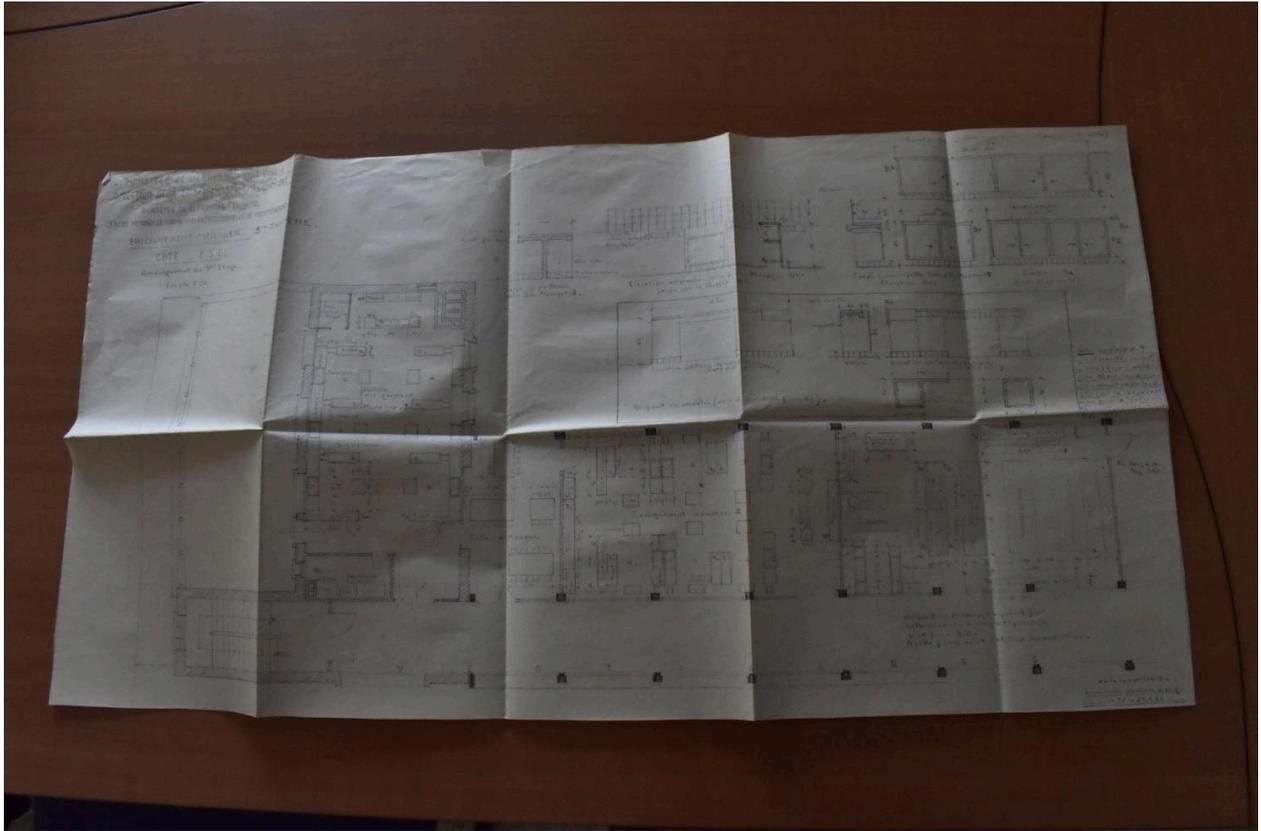
A Lycée professionnel Marie-Curie Clermont-Ferrand : sans

IVR84_20226301720NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Auteur du document reproduit : André Verdier

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



3e tranche. Plan de l'aménagement du 1er étage, côté est, pour "l'enseignement ménager", par André Verdier, 23.9.1953, éch. 0.02 (A lycée professionnel Marie-Curie, bureau de la gestionnaire. 44 plans "1ère et 2e tranches", "3e tranche", 1951-1956.)

Référence du document reproduit :

- **A lycée professionnel Marie-Curie, bureau de la gestionnaire. 44 plans "1ère et 2e tranches", "3e tranche", 1951-1956.**

Archives du lycée Marie-Curie. Bureau de la gestionnaire. Boîte en plastique bleu, 2/2. **Jeu de 44 plans**, "1ère et 2e tranches", "3e tranche" : d'ensemble et de détails. 1951-1956.

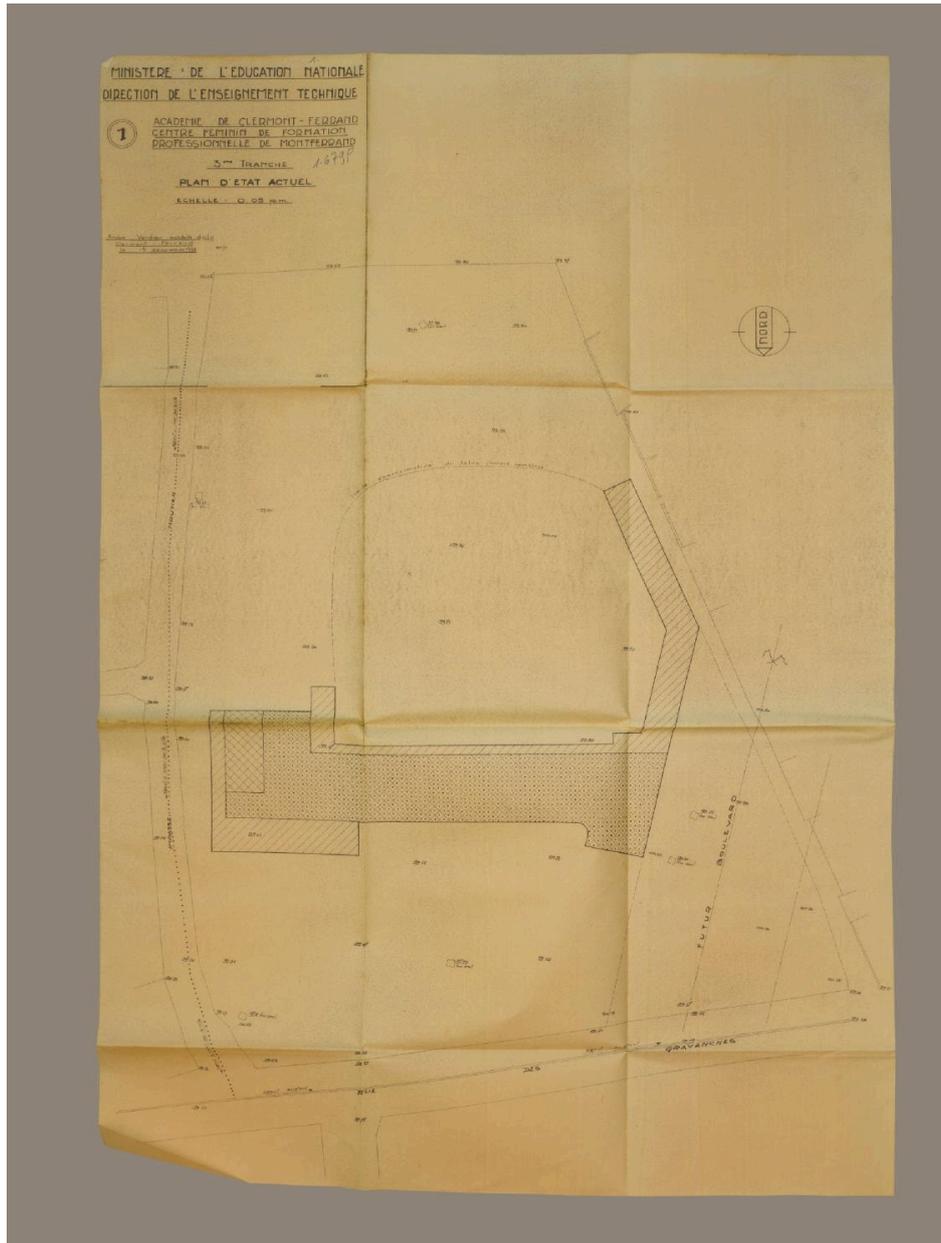
A Lycée professionnel Marie-Curie Clermont-Ferrand : sans

IVR84_20226301719NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Auteur du document reproduit : André Verdier

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan dit de l'état actuel (soit après travaux des 1ère et 2e tranches), par André Verdier, éch. 0,05 mpm, 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand. 1985 W 83. PC n°1679)

Référence du document reproduit :

- **Plan de l'état actuel (avant 3e tranche des travaux), par André Verdier, éch. 0,05 mpm, 12 mars 1951 (AC Clermont-Ferrand. 1985 W 83. PC 1679)**
Ministère de l'éducation nationale. Direction de l'enseignement technique. Académie de Clermont-Ferrand. Centre féminin de formation professionnelle de Montferrand [lycée Marie-Curie]. **Plan de l'état actuel (avant 3e tranche des travaux)**, par André Verdier, éch. 0,05 mpm, 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand. 1985 W 83. PC 1679)
AC Clermont-Ferrand : 1985 W 83

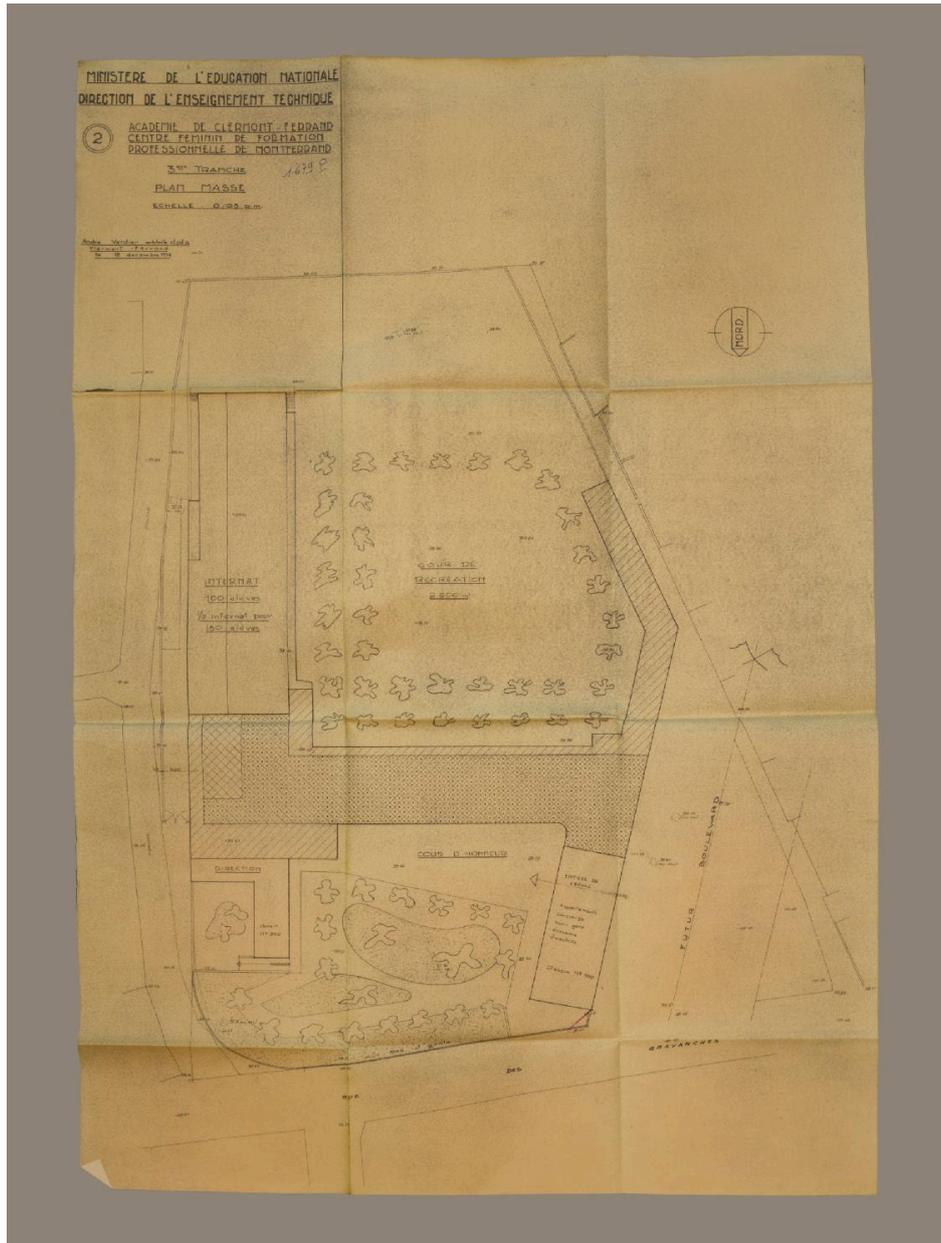
IVR84_20196300205NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Auteur du document reproduit : André Verdier

Date de prise de vue : 2019

© Archives communales de Clermont-Ferrand
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan masse pour la 3e tranche de travaux (les bâtiments hachurés sont déjà construits), par André Verdier, éch. 0,05 mpm, 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand, 1985 W 83, PC n°1679)

Référence du document reproduit :

- **Plan masse pour la 3e tranche de travaux (les bâtiments hachurés sont déjà construits), par André Verdier, éch. 0,05 mpm, 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand, 1985 W 83, PC n°1679)**
Ministère de l'éducation nationale. Direction de l'enseignement technique. Académie de Clermont-Ferrand. Centre féminin de formation professionnelle de Montferrand [lycée Marie-Curie]. **Plan masse pour la 3e tranche de travaux**, par André Verdier, éch. 0,05 mpm, 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand, 1985 W 83, PC n°1679)
AC Clermont-Ferrand : 1985 W 83

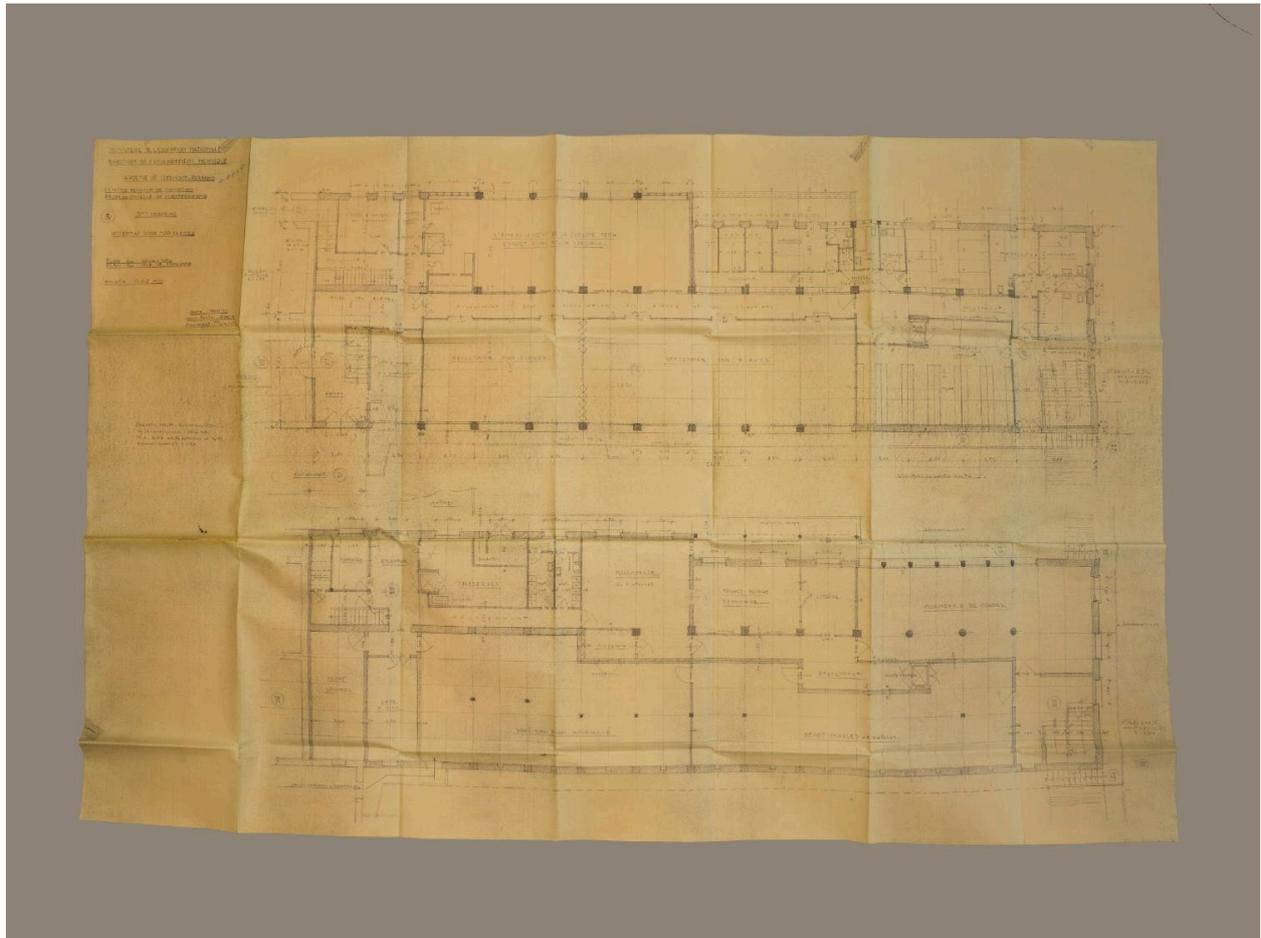
IVR84_20196300206NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Auteur du document reproduit : André Verdier

Date de prise de vue : 2019

© Archives communales de Clermont-Ferrand
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Internat pour 100 élèves : 3e tranche. Plan du sous-sol et du rez-de-chaussée, par André Verdier, éch. 0,02 mpm, 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand, 1985 W 83).

Référence du document reproduit :

- **Internat pour 100 élèves : 3e tranche. Plan du sous-sol et du rez-de-chaussée, par André Verdier, éch. 0,02 mpm, 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand, 1985 W 83).**
Ministère de l'éducation nationale. Direction de l'enseignement technique. Académie de Clermont-Ferrand.
Centre féminin de formation professionnelle de Montferrand [lycée Marie-Curie]. **Internat pour 100 élèves : 3e tranche. Plans du sous-sol et du rez-de-chaussée**, par André Verdier, architecte DPLG, éch. 0,05p.m., 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand. 1985 W 83. Permis de construire n°1679)
AC Clermont-Ferrand : 1985 W 83

IVR84_20196300207NUC4A

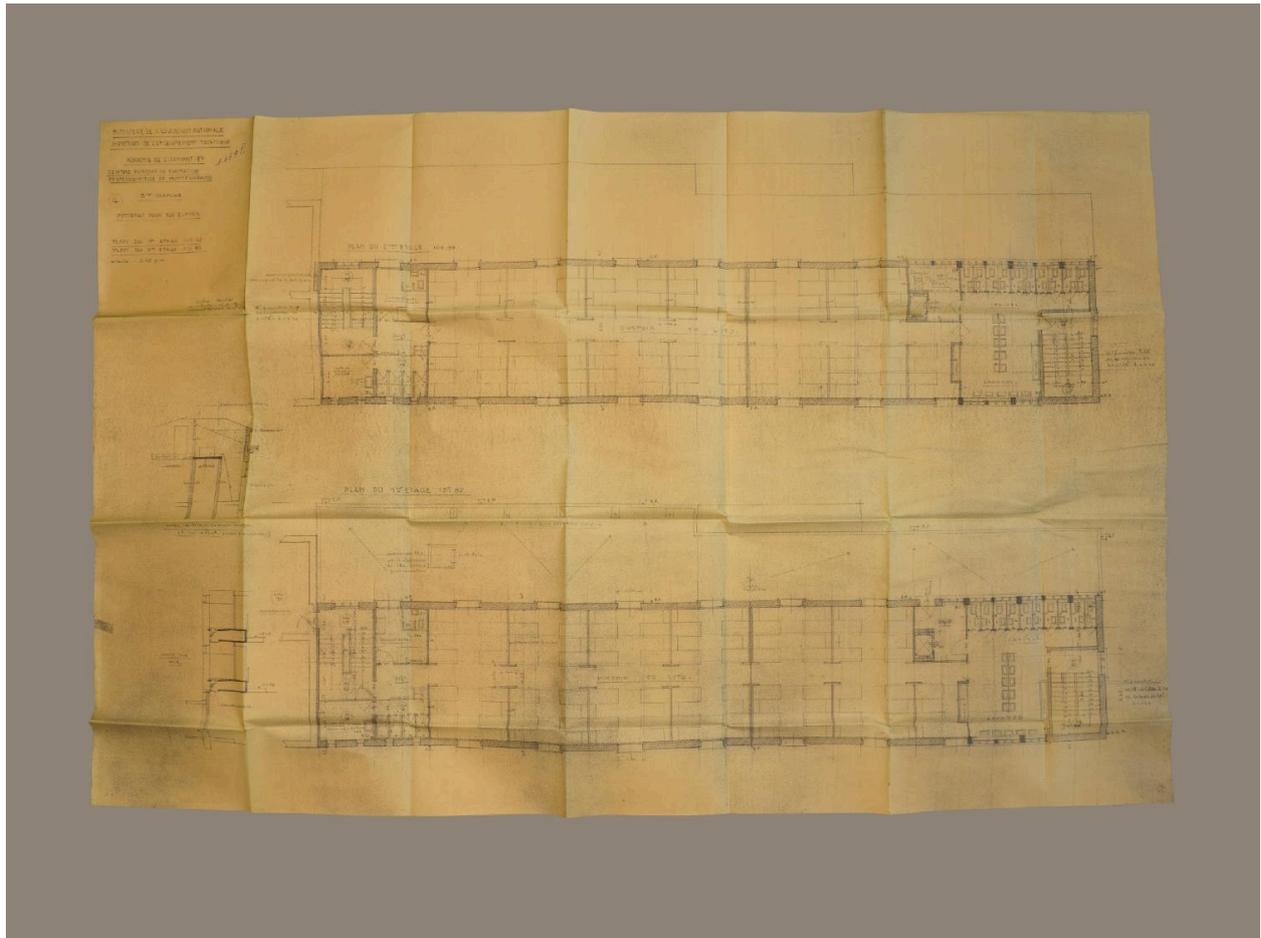
Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Auteur du document reproduit : André Verdier

Date de prise de vue : 2019

© Archives communales de Clermont-Ferrand

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Internat pour 100 élèves. Plans des 1er et 2e étages. Par André Verdier, éch. 0,02 mpm, 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand. 1985 W 83)

Référence du document reproduit :

- **Internat pour 100 élèves. Plans des 1er et 2e étages. Par André Verdier, éch. 0,02 mpm, 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand. 1985 W 83)**
Ministère de l'éducation nationale. Direction de l'enseignement technique. Académie de Clermont-Ferrand. Centre féminin de formation professionnelle de Montferrand [lycée Marie-Curie]. **Internat pour 100 élèves. Plans des 1er et 2e étages.** Par André Verdier, éch. 0,02 mpm, 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand. 1985 W 83. PC 1679)
AC Clermont-Ferrand : 1985 W 83

IVR84_20196300208NUC4A

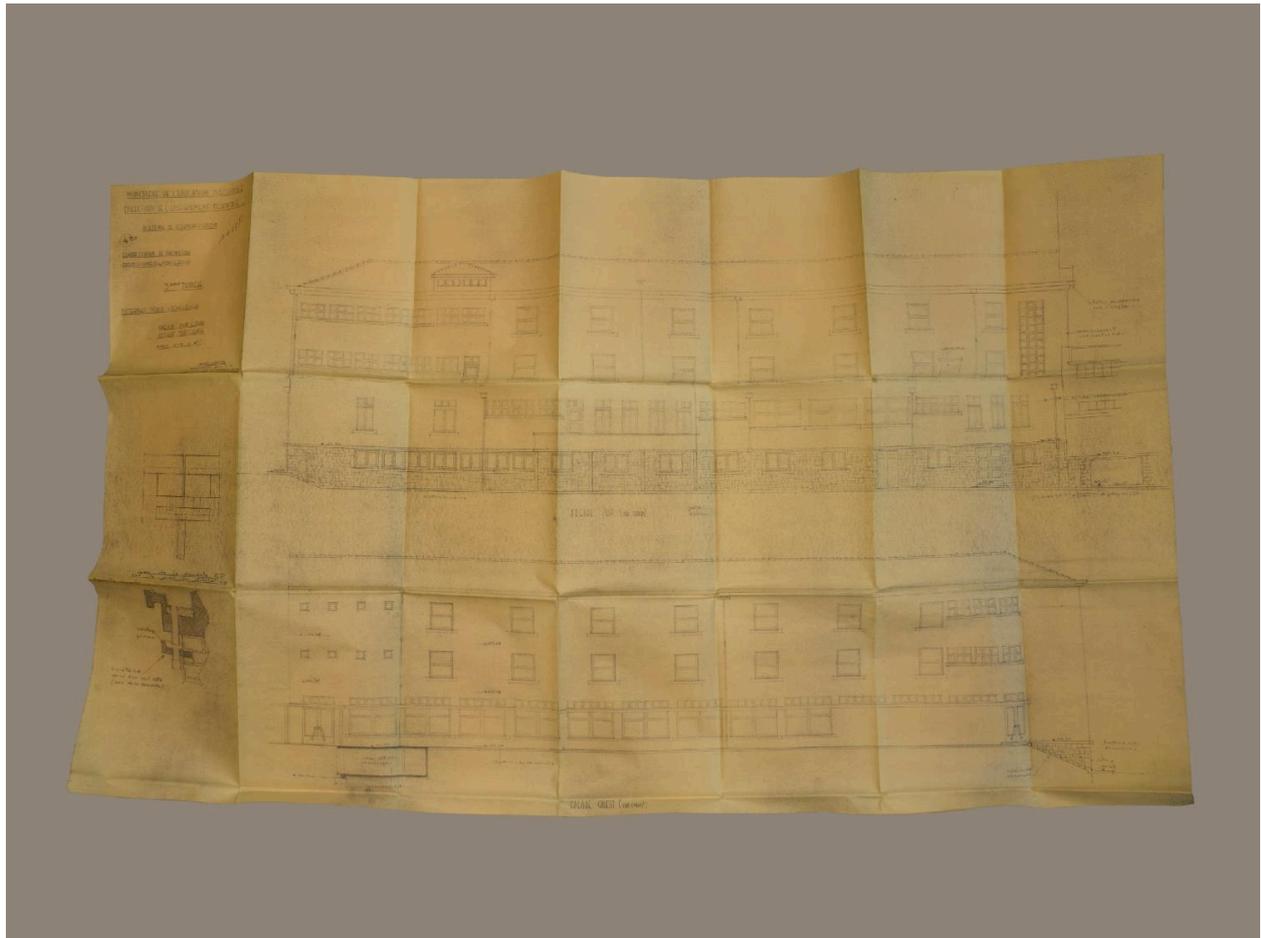
Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Auteur du document reproduit : André Verdier

Date de prise de vue : 2019

© Archives communales de Clermont-Ferrand

communication libre, reproduction soumise à autorisation



3e tranche. Internat pour 100 élèves. Façade sur cour et façade sur chemin. Par André Verdier, éch. 0,02 MPM, 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand. 1985 W 83)

Référence du document reproduit :

- **3e tranche. Internat pour 100 élèves. Façade sur cour et façade sur chemin. Par André Verdier, éch. 0,02 MPM, 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand. 1985 W 83)**
Ministère de l'éducation nationale. Direction de l'enseignement technique. Académie de Clermont-Ferrand.
Centre féminin de formation professionnelle de Montferrand [lycée Marie-Curie]. **3e tranche. Internat pour 100 élèves. Façade ouest (sur cour) et façade est (sur chemin).** Par André Verdier, éch. 0,02 MPM, 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand. 1985 W 83)
AC Clermont-Ferrand : 1985 W 83

IVR84_20196300209NUC4A

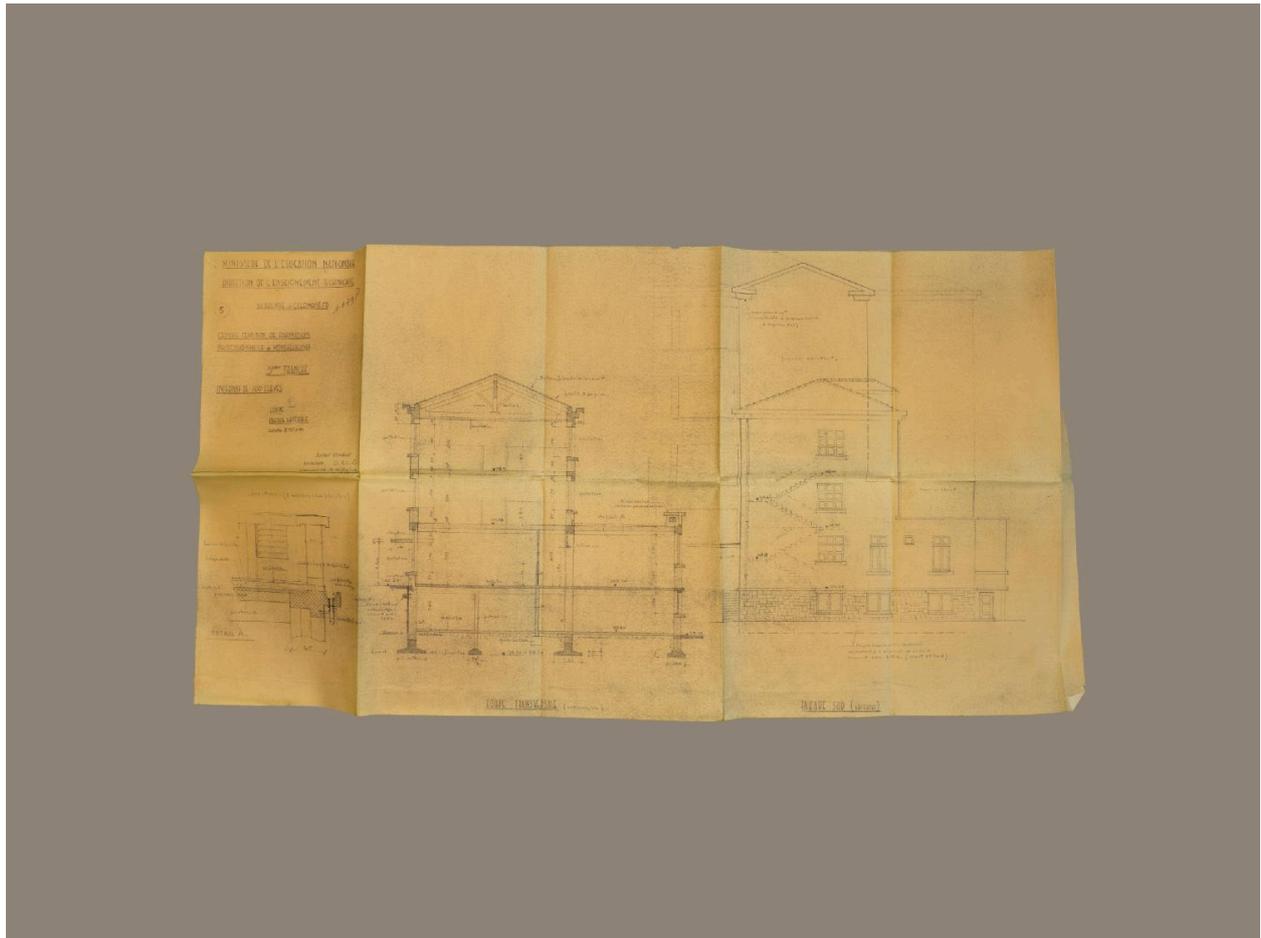
Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Auteur du document reproduit : André Verdier

Date de prise de vue : 2019

© Archives communales de Clermont-Ferrand

communication libre, reproduction soumise à autorisation



3e tranche. Internat pour 100 élèves. Coupe transversale et façade sud (latérale). Par André Verdier, éch. 0,02 MPM, 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand. 1985 W 83)

Référence du document reproduit :

- **3e tranche. Internat pour 100 élèves. Coupe transversale et façade sud (latérale). Par André Verdier, éch. 0,02 MPM, 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand. 1985 W 83)**
Ministère de l'éducation nationale. Direction de l'enseignement technique. Académie de Clermont-Ferrand. Centre féminin de formation professionnelle de Montferrand [lycée Marie-Curie]. **3e tranche. Internat pour 100 élèves. Coupe transversale et façade sud (latérale).** Par André Verdier, éch. 0,02 MPM, 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand. 1985 W 83)
AC Clermont-Ferrand : 1985 W 83

IVR84_20196300210NUC4A

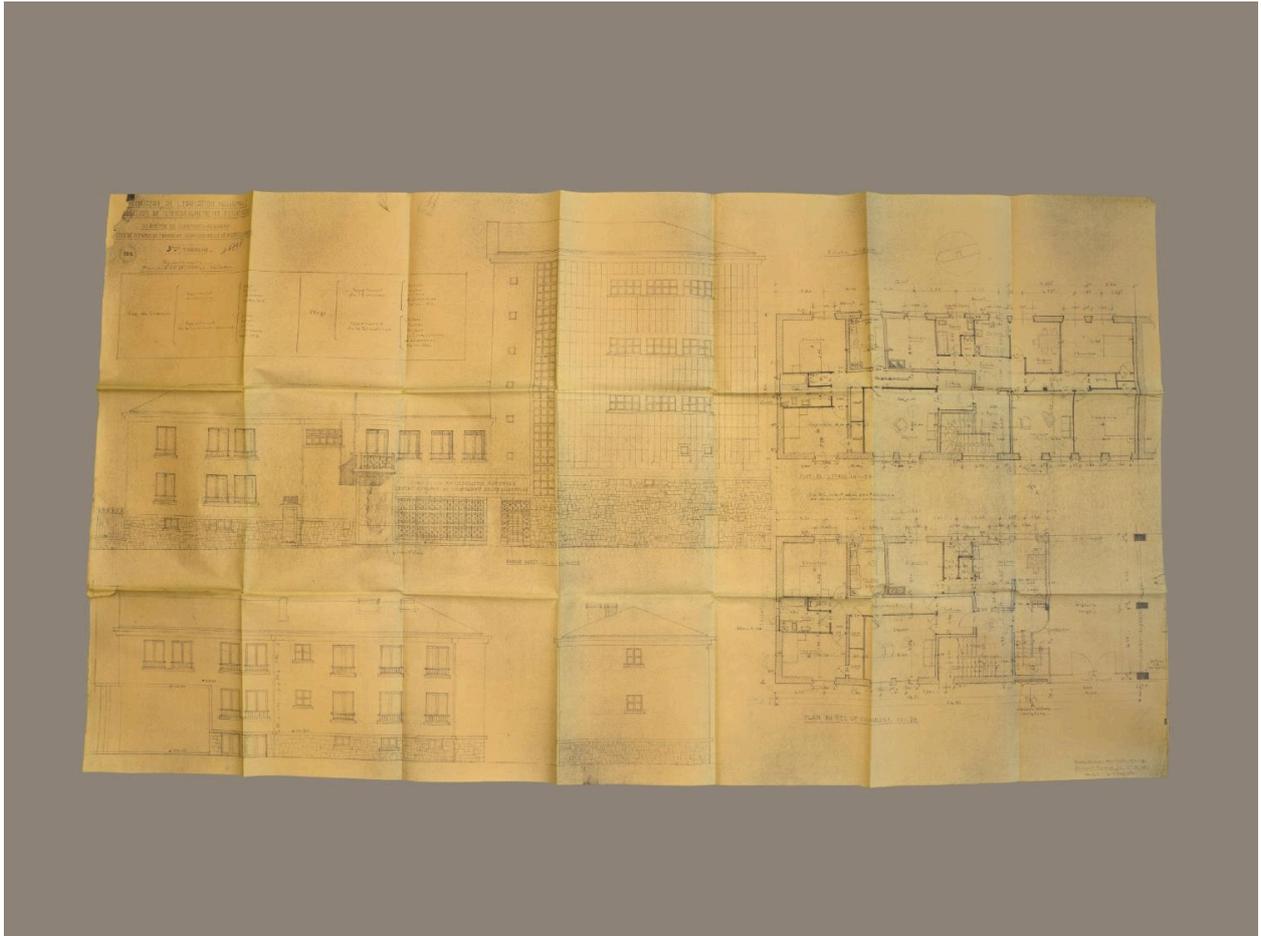
Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Auteur du document reproduit : André Verdier

Date de prise de vue : 2019

© Archives communales de Clermont-Ferrand

communication libre, reproduction soumise à autorisation



3e tranche. Appartements. Plans rez-de-chaussée, 1er étage et façades (avec indication sommaire du bas-relief). Par André Verdier, éch. 0,08 mpm, 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand 1985 W 83). Le balcon sur le boulevard agrément le séjour de la directrice.

Référence du document reproduit :

- **3e tranche. Appartements. Plans rez-de-chaussée et 1er étage et façades (avec indication sommaire du bas-relief). Par André Verdier, éch. 0,08 mpm, 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand 1985 W 83)** Ministère de l'éducation nationale. Direction de l'enseignement technique. Académie de Clermont-Ferrand. Centre féminin de formation professionnelle de Montferrand [lycée Marie-Curie]. **3e tranche. Appartements. Plans rez-de-chaussée et 1er étage et façades (avec indication sommaire du bas-relief).** Par André Verdier, éch. 0,08 mpm, 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand 1985 W 83)
AC Clermont-Ferrand : 1985 W 83

IVR84_20196300211NUC4A

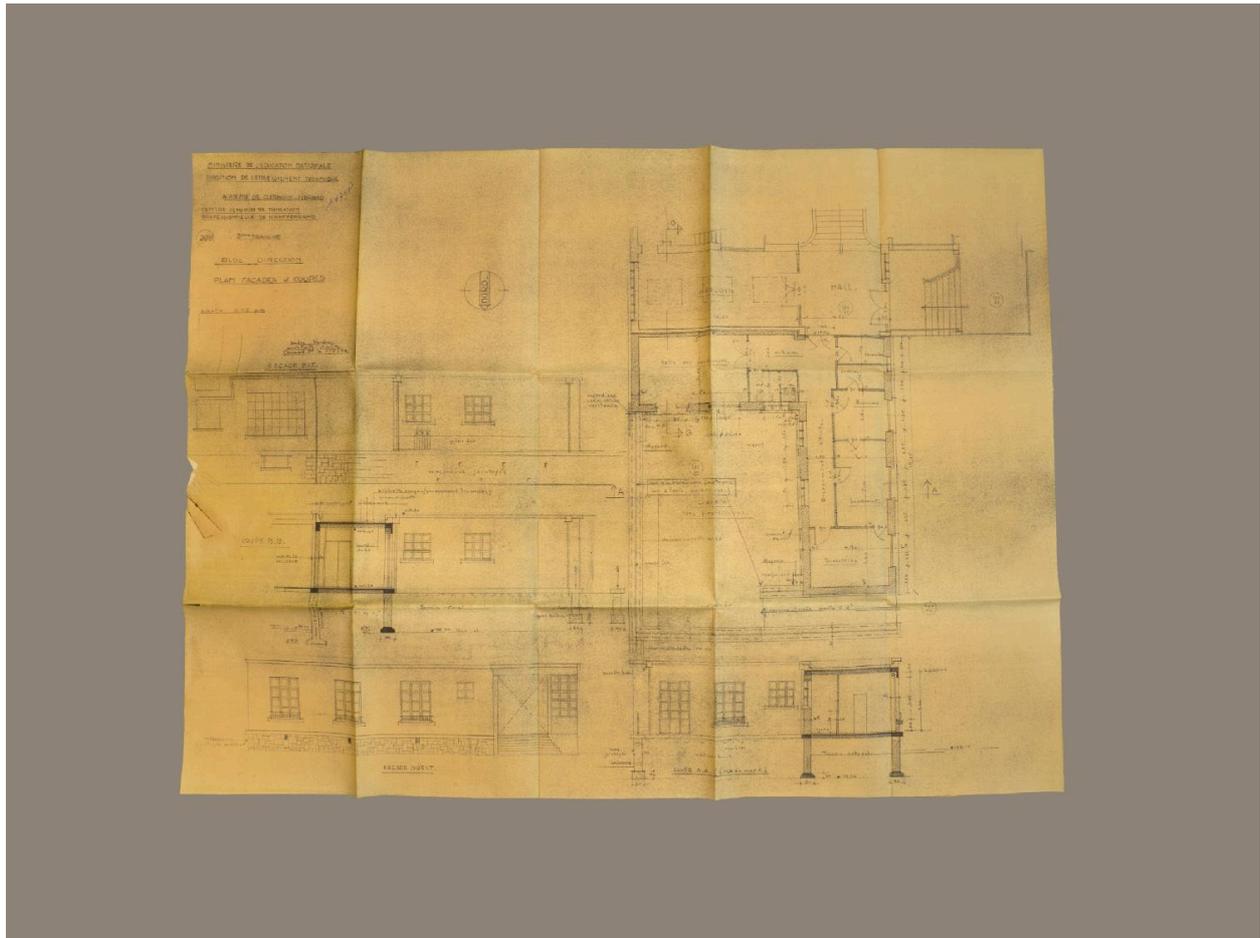
Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Auteur du document reproduit : André Verdier

Date de prise de vue : 2019

© Archives communales de Clermont-Ferrand

communication libre, reproduction soumise à autorisation



3e tranche. Bloc de direction. Plan, façades et coupe. Par André Verdier, éch. 0,02 mpm, 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand. 1985 W 83). Ce bloc a été démoli au profit de la construction d'un bâtiment de logements de fonction en 1996.

Référence du document reproduit :

- **3e tranche. Bloc de direction. Plan, façades et coupe. Par André Verdier, éch. 0,02 mpm, 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand. 1985 W 83)**
Ministère de l'éducation nationale. Direction de l'enseignement technique. Académie de Clermont-Ferrand. Centre féminin de formation professionnelle de Montferrand [lycée Marie-Curie]. **3e tranche. Bloc de direction. Plan, façades et coupe.** Par André Verdier, éch. 0,02 mpm, 15 décembre 1954 (AC Clermont-Ferrand. 1985 W 83)
AC Clermont-Ferrand : 1985 W 83

IVR84_20196300212NUC4A

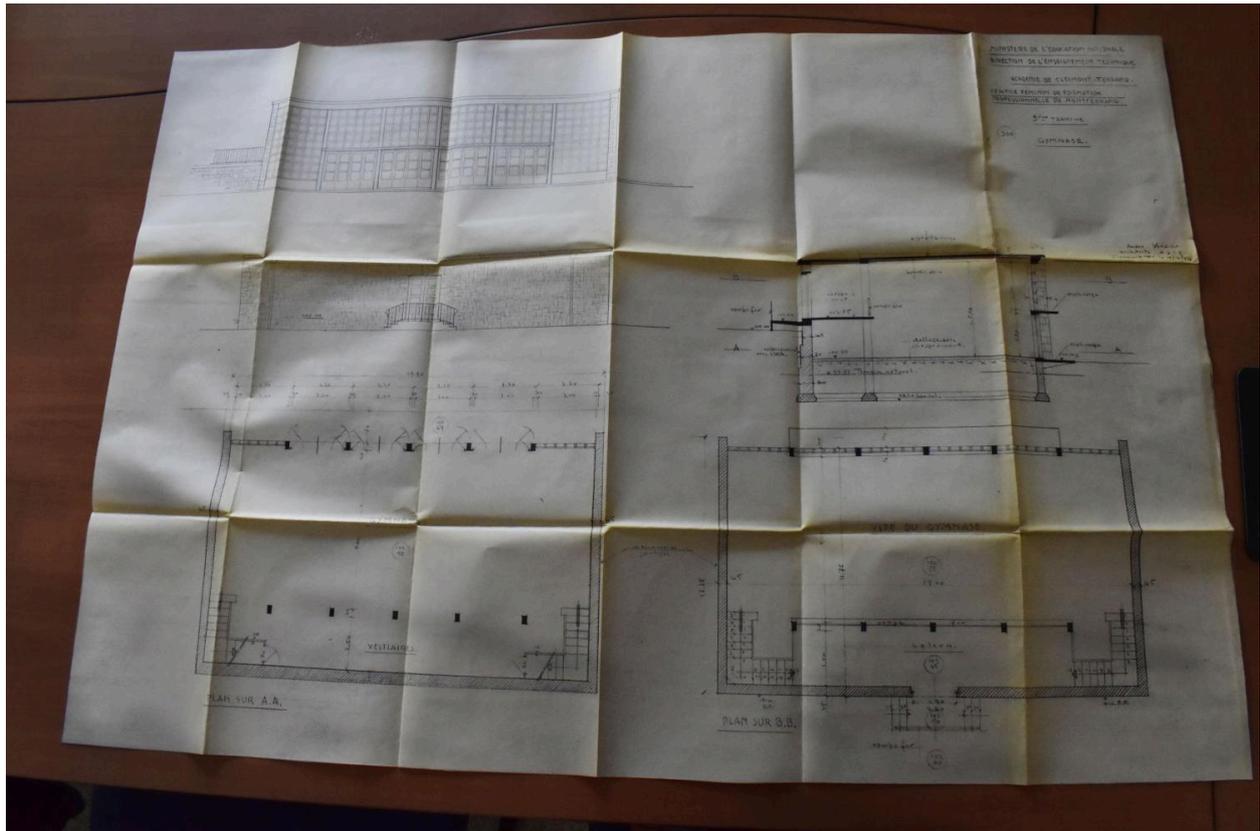
Auteur de l'illustration : Christian Parisey

Auteur du document reproduit : André Verdier

Date de prise de vue : 2019

© Archives communales de Clermont-Ferrand

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan, élévations et coupe sur le gymnase prévu dans la 3e tranche des travaux, par André Verdier, 15 décembre 1954, sans éch. Non réalisé (un gymnase est construit entre 2000 et 2004, malgré un projet intermédiaire, daté de juin 1996, de Jean-Paul Lanquette, dont le plan-masse est conservé aux AC, 1887 W 28) (A du lycée professionnel Marie-Curie,

Référence du document reproduit :

- **A lycée professionnel Marie-Curie, bureau de la gestionnaire. Plans. Historique des travaux dressé par l'architecte le 20/5/1954. Courriers signés de l'architecte et courriers adressés à l'architecte**
Archives du lycée professionnel Marie-Curie, bureau de la gestionnaire. Boîte en carton rouge "Construction" 5/5. **Plans. Historique des travaux dressé par l'architecte le 20/5/1954. Courriers, signés de l'architecte et courriers adressés à l'architecte** (dont 2e dérogation accordée par rapport au règlement d'urbanisme). 1954-1956.
A Lycée professionnel Marie-Curie Clermont-Ferrand : sans

IVR84_20226301718NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Auteur du document reproduit : André Verdier

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue depuis la rue du Pré-la-Reine, avec les voies de chemin de fer au premier plan. A gauche, on aperçoit le clocher de l'église Notre-Dame de Montferrand émergeant au-dessus d'un immeuble d'habitation. A l'extrême droite, à l'arrière-plan, on distingue les sommets des tours du quartier de Croix-de-Neyrat.

IVR84_20226304439NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du lycée depuis le sud-ouest avec, en premier plan, le boulevard Ambroise-Brugière .

IVR84_20226304438NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade principale avec mur de soutènement du remblai correspondant à la cour de récréation.

IVR84_20226304447NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade principale sur le boulevard. La présence du balcon au-dessus du haut-relief est intrigante puisqu'elle lui fait de l'ombre, et cela d'autant plus que le balcon correspond à la salle de séjour de l'appartement privé de la directrice.

IVR84_20226304446NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de l'angle nord-ouest de l'établissement, avec le pan coupé imposé par la municipalité le 15 avril 1955 (devenant une sorte d'entre-coupe au niveau du corps de bâtiment), et en arrière-plan, le cimetière.

IVR84_20226304437NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue depuis la rue des Gravanches sur un des corps de bâtiments alignés sur le boulevard. Il s'agissait des logements de fonction à l'origine, construits dans une troisième tranche des travaux, devenu bâtiment de l'administration.

IVR84_20226304436NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue depuis le nord-est sur l'impasse du Moutier, avec en premier plan le corps de bâtiment ajouté en 1996-1997 par les architectes Christine et François Descoeur.

IVR84_20226304441NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue depuis l'impasse du Moutier. Il s'agit du corps de bâtiment dévolu à l'internat (à l'origine, remplacé par les "salles de techniques professionnelles"), et à la cuisine et au réfectoire au rez-de-chaussée.

IVR84_20226304440NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue depuis l'extrémité de l'impasse du Moutier, sur l'angle sud-ouest de la parcelle. Entrée du parc de stationnement des usagers et vue sur l'arrière du gymnase (revêtement métallique) et de la salle de danse en rez-de-chaussée.

IVR84_20226301746NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue depuis la cour centrale de récréation vers l'ouest, avec le puy de Dôme à l'arrière-plan.

IVR84_20226301712NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue depuis le sud-ouest de la cour de récréation sur le bâtiment principal dit de l'externat à l'origine. Vers la droite on voit l'amorce du bâtiment d'internat construit dans un second temps. Le corps de bâtiment bas situé à l'articulation des deux remplace le corps de portique plus étroit d'André Verdier.

IVR84_20226301713NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment indépendant des latrines, donnant sur la cour, en remplacement de celles construites par A. Verdier qui étaient intégrées aux bâtiments principaux. Ce bâtiment a été construit à l'emplacement de la partie sud du corps de portique qui bordait la clôture sur le boulevard.

IVR84_20226301745NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



A droite, le gymnase, au fond, la cantine, surmonté des "salles de techniques professionnelles" après avoir fonctionné comme deux étages de dortoirs.

IVR84_20226301711NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue depuis la première cour, dite d'honneur à l'origine, sur le bâtiment dévolu aux logements de fonction à l'origine, puis à l'administration (après 1997). Le grand degré d'accès date de cette redistribution des fonctions. Ce corps de bâtiment ne bénéficie pas du crépissage à faux-joints des bâtiments principaux.

IVR84_20226301702NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

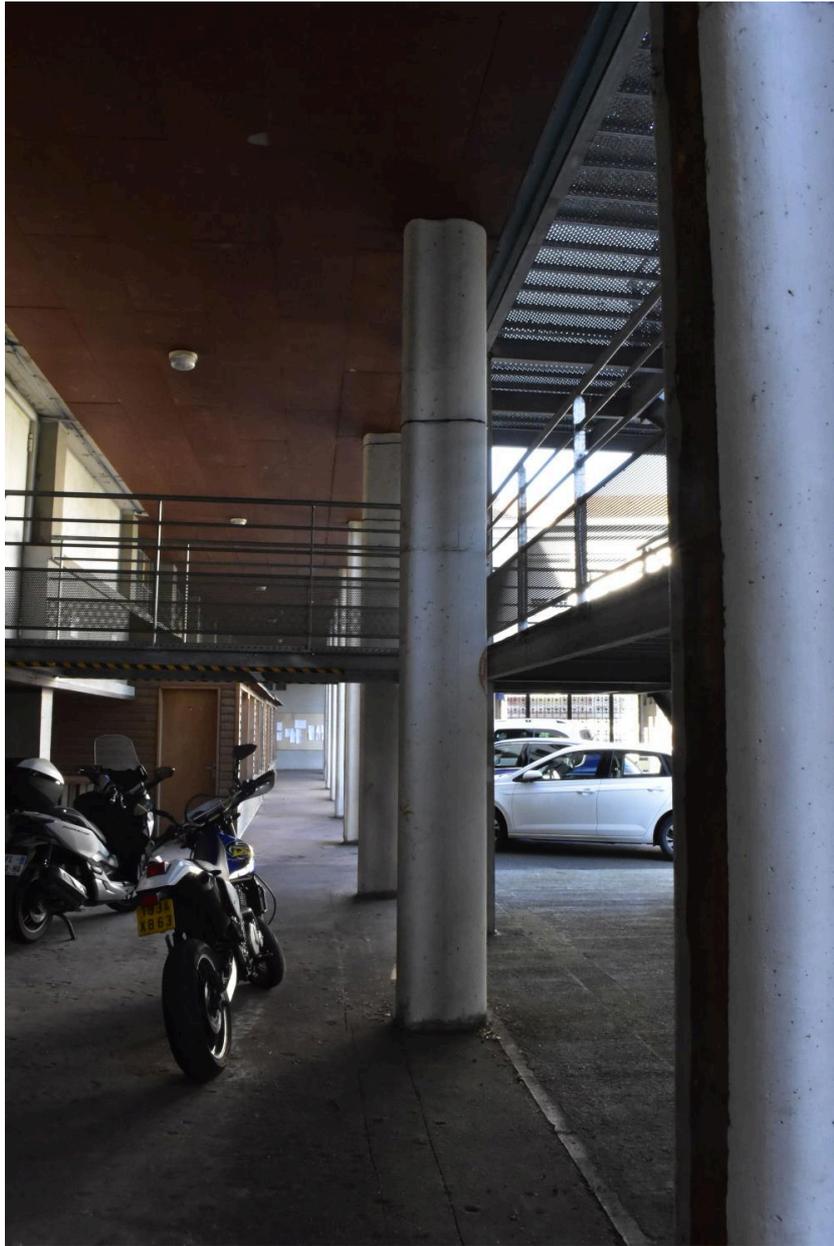


Elévation nord du bâtiment principal, flanqué d'un escalier de secours du début du 21e siècle.

IVR84_20226301699NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Portique sur le flanc nord du bâtiment principal, menant à couvert du boulevard au degré d'accès au vestibule "d'entrée principale des locaux scolaires". Le sol est d'asphalte rouge, tel que prévu sur les plans d'André Verdier. Les poteaux présentent une section bilobée. La passerelle mène à l'escalier de secours ajouté au 21e siècle.

IVR84_20226301723NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'entrée principale de l'établissement. On y accède après avoir traversé la cour d'honneur, ou, à couvert, en longeant le bâtiment, sous le portique et l'auvent qui le prolonge (des constructions en bois adventices sous le portique, de même que l'ajout tardif de l'escalier de secours perturbe un peu ce cheminement). Ce premier degré mène au vestibule de l'entrée qui desservait à gauche la direction, au fond, le parloir, et à droite, après avoir gravi un second degré, soit à un escalier rampe-sur-rampe, soit à ce qui se présente comme une grande salle ornée de fresques, dite "préau".

IVR84_20226301700NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Degré d'accès au vestibule principal.

IVR84_20226301701NUC4A

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Degré situé à l'intérieur du vestibule dont le plafond à caissons indique discrètement le caractère prestigieux.

IVR84_20226301698NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Escalier tournant suspendu, éclairé par la travée de claustras de la façade principale sur le boulevard.

IVR84_20226301714NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Escalier rampe-sur-rampe, situé à l'est du bâtiment principal, s'éclairant sur l'impasse du Moutier.

IVR84_20226301732NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Escalier d'accès à la charpente de toit du bâtiment principal, avec un départ au troisième étage.

IVR84_20226301726NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Charpente de toit en "béton de ciment armé", couvrant le bâtiment principal. (L'aile de l'internat est couverte d'une charpente en sapin.)

IVR84_20226301705NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Charpente de toit en béton, faîtage : gros plan sur un chanfrein à congé (détail de modénature que l'on peut repérer à différents endroits dans l'établissement).

IVR84_20226301725NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du surplomb sur le préau de la salle dite "foyer-expositions" sur les plans, assuré par une "suspente en ciment armé". On peut noter le détail du chanfrein à congé, rare pour une pièce en béton de cette époque.

IVR84_20226301724NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Grande salle, dite préau, s'éclairant sur la cour de récréation (il semblerait que les portes vitrées de la partie basse aient été ajoutées dans un second temps), avec fresque de Louis Dussour sur le mur ouest (1% artistique). Le sol est d'asphalte rouge, tel que prévu sur les plans d'André Verdier.

IVR84_20226301704NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Parloir éclairé par un pan de claustras (de 39 cm x 39) ouvertes sur l'impassé du Moutier. Une des trois peintures murales de Louis Dussour orne le mur nord.

IVR84_20226301697NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Salle hypostyle en niveau d'entresol, suspendue en partie au-dessus du préau. A l'origine, prévu comme un niveau de "foyer et expositions". Selon les termes relevés sur les plans, le plafond est constitué de poutres en "ciment armé et de hourdis".

IVR84_20226301734NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cantine, situé au rez-de-chaussée de l'aile est (bâtiment dit de la troisième tranche, destiné principalement à l'internat à l'origine), dont le mur sud est orné d'une peinture de Louis Dussour (oeuvre du 1% artistique).

IVR84_20226301744NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cuisine, située dans le bâtiment bas de l'aile est.

IVR84_20226301706NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une des salles de "techniques professionnelles". Ici, l'esthétique. Située au premier étage de l'aile est, en remplacement des dortoirs d'origine. Au moment du réaménagement, le couloir central a été abandonné au profit d'un couloir latéral.

IVR84_20226301707NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail d'une des salles de "techniques professionnelles". Ici la coiffure. Situées au 2e étage de l'aile est, en remplacement des dortoirs d'origine.

IVR84_20226301708NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail d'une des salles de "techniques professionnelles". Ici la coiffure. Situées au 2^e étage de l'aile est, en remplacement des dortoirs d'origine. Au moment du réaménagement, le couloir central a été abandonné au profit d'un couloir latéral.

IVR84_20226301709NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

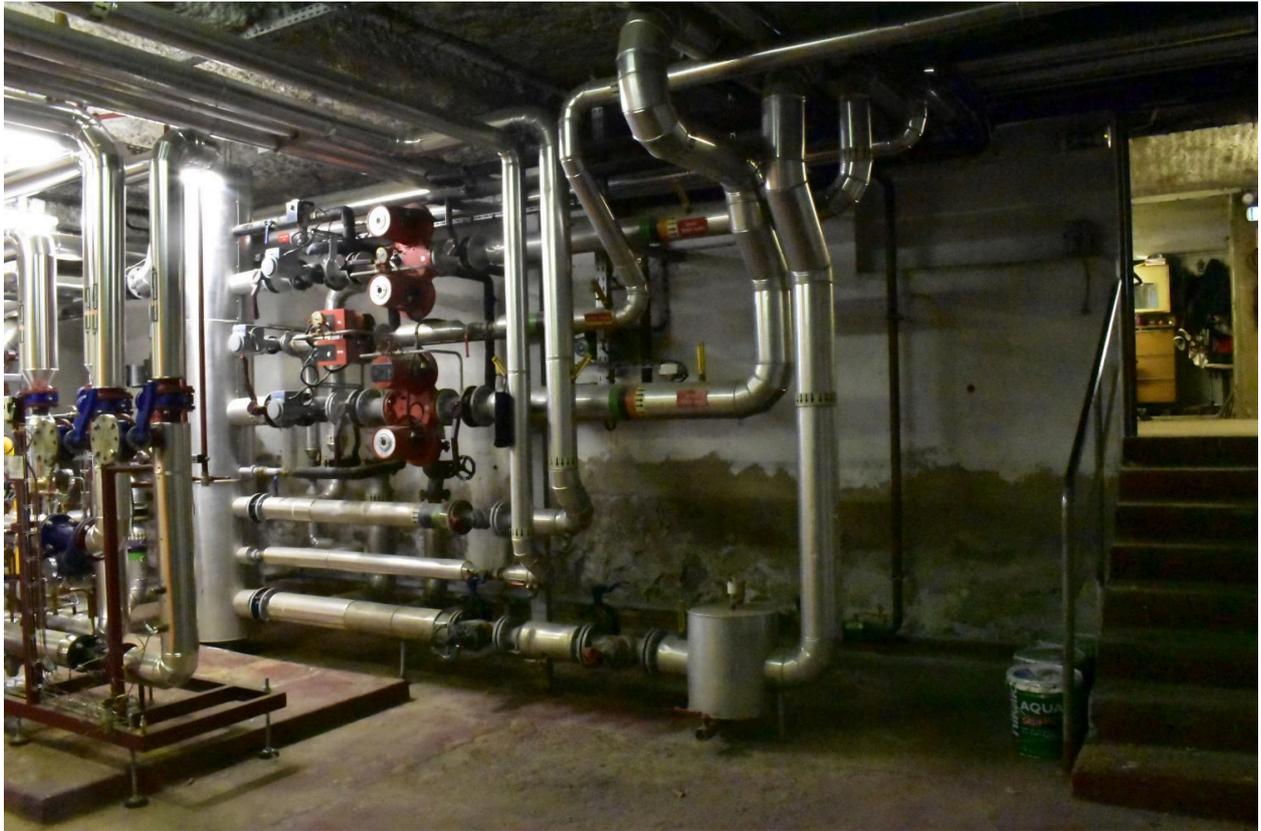


Détail d'une des salles de "techniques professionnelles". Ici la coiffure. Situées au 2^e étage de l'aile est, en remplacement des dortoirs d'origine. Au moment du réaménagement, le couloir central a été abandonné au profit d'un couloir latéral.

IVR84_20226301710NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Chaufferie, située à l'angle nord-est formé par la rencontre des deux barres principales. En niveau semi-enterré.

IVR84_20226301722NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

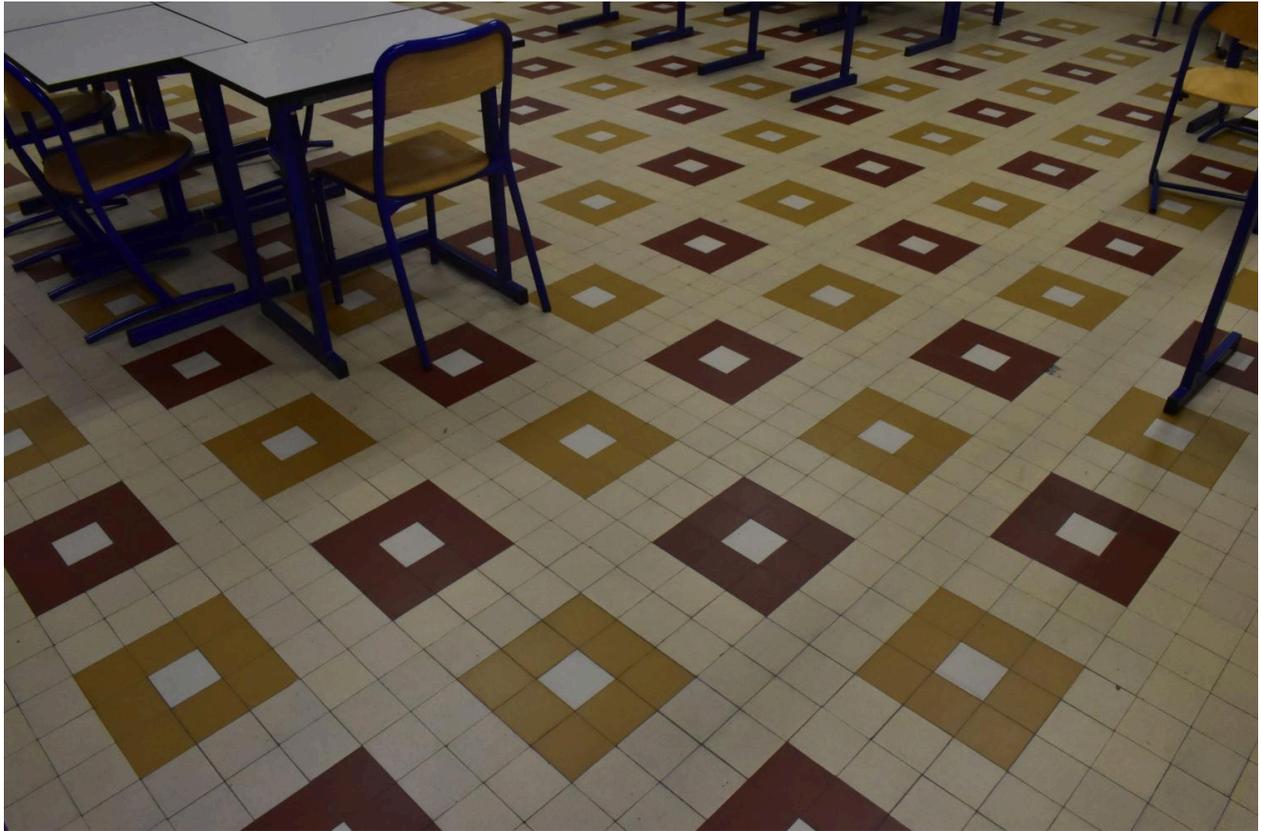


Vue depuis une des salles de "techniques professionnelles" (auparavant dortoirs) vers l'ouest, soit vers le centre de Clermont (les deux tours-clochers de la cathédrale en émergent) et à l'arrière-plan, sur le puy de Dôme.

IVR84_20226301738NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Carrelage en grès cérame de l'entreprise Jean Tomada de Bort-les-Orgues : une grande variété de dessins anime les sols de l'établissement.

IVR84_20226301727NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Carrelage en grès cérame de l'entreprise Jean Tomada de Bort-les-Orgues : une grande variété de dessins anime les sols de l'établissement.

IVR84_20226301728NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Carrelage en grès cérame de l'entreprise Jean Tomada de Bort-les-Orgues : une grande variété de dessins anime les sols de l'établissement.

IVR84_20226301729NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Carrelage en grès cérame de l'entreprise Jean Tomada de Bort-les-Orgues : une grande variété de dessins anime les sols de l'établissement.

IVR84_20226301730NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

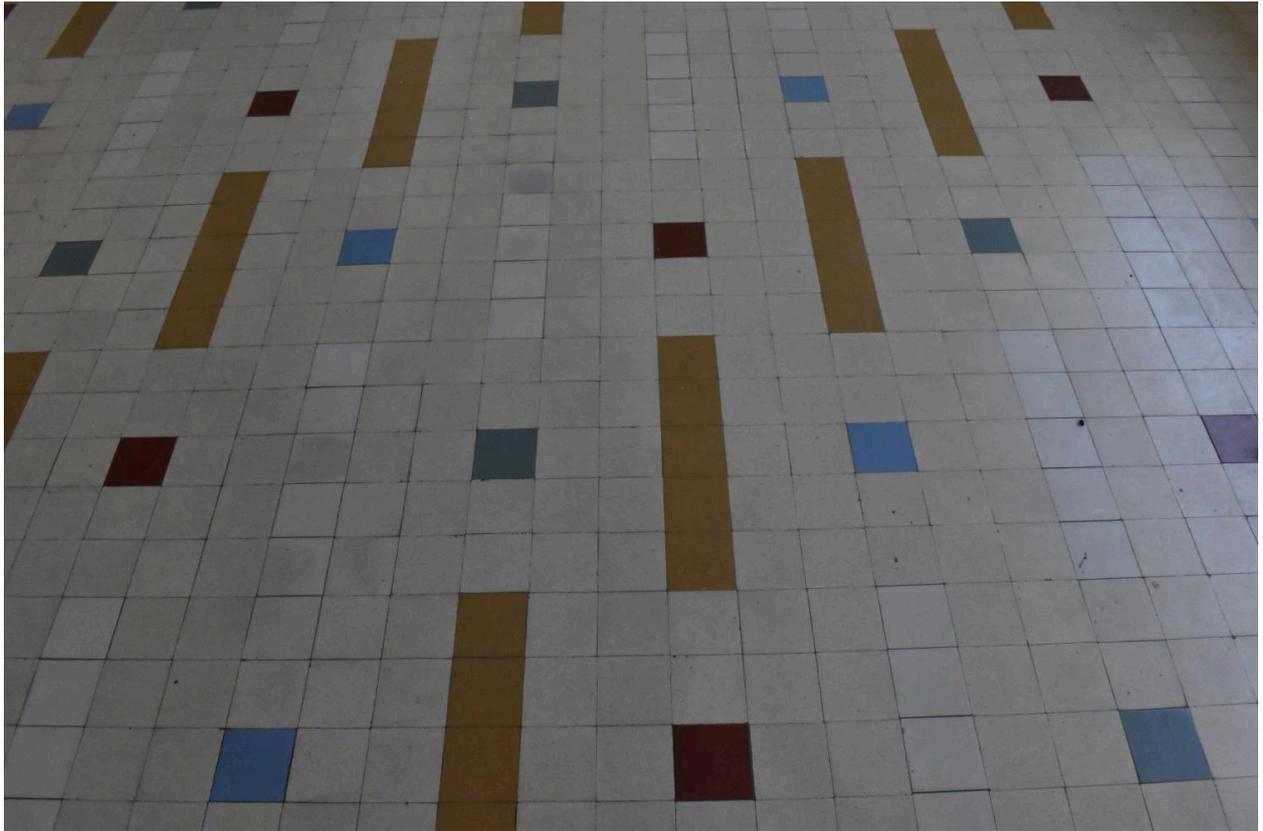


Carrelage en grès cérame de l'entreprise Jean Tomada de Bort-les-Orgues : une grande variété de dessins anime les sols de l'établissement. Sur la gauche, entrées des classes, sur la droite vestiaires, comme les avait prévus André Verdier sur les plans.

IVR84_20226301731NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

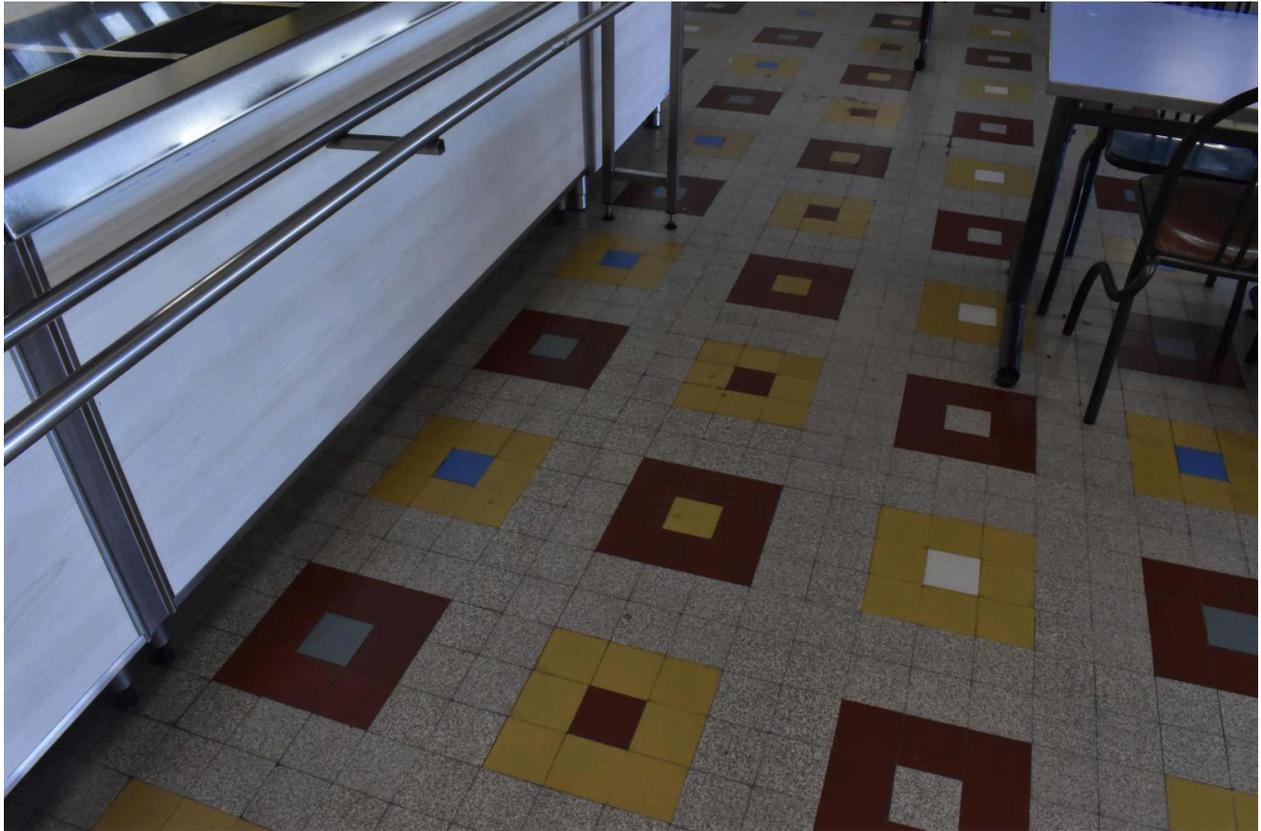


Carrelage en grès cérame de l'entreprise Jean Tomada de Bort-les-Orgues : une grande variété de dessins anime les sols de l'établissement.

IVR84_20226301733NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Carrelage en grès cérame de l'entreprise Jean Tomada de Bort-les-Orgues : une grande variété de dessins anime les sols de l'établissement. Ici, sol de la partie initialement dévolue au "réfectoire 100 élèves".

IVR84_20226301735NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Carrelage en grès cérame de l'entreprise Jean Tomada de Bort-les-Orgues : une grande variété de dessins anime les sols de l'établissement. Ici sol de ce qui était désigné sur le plan comme la "salle à manger des professeurs".

IVR84_20226301755NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

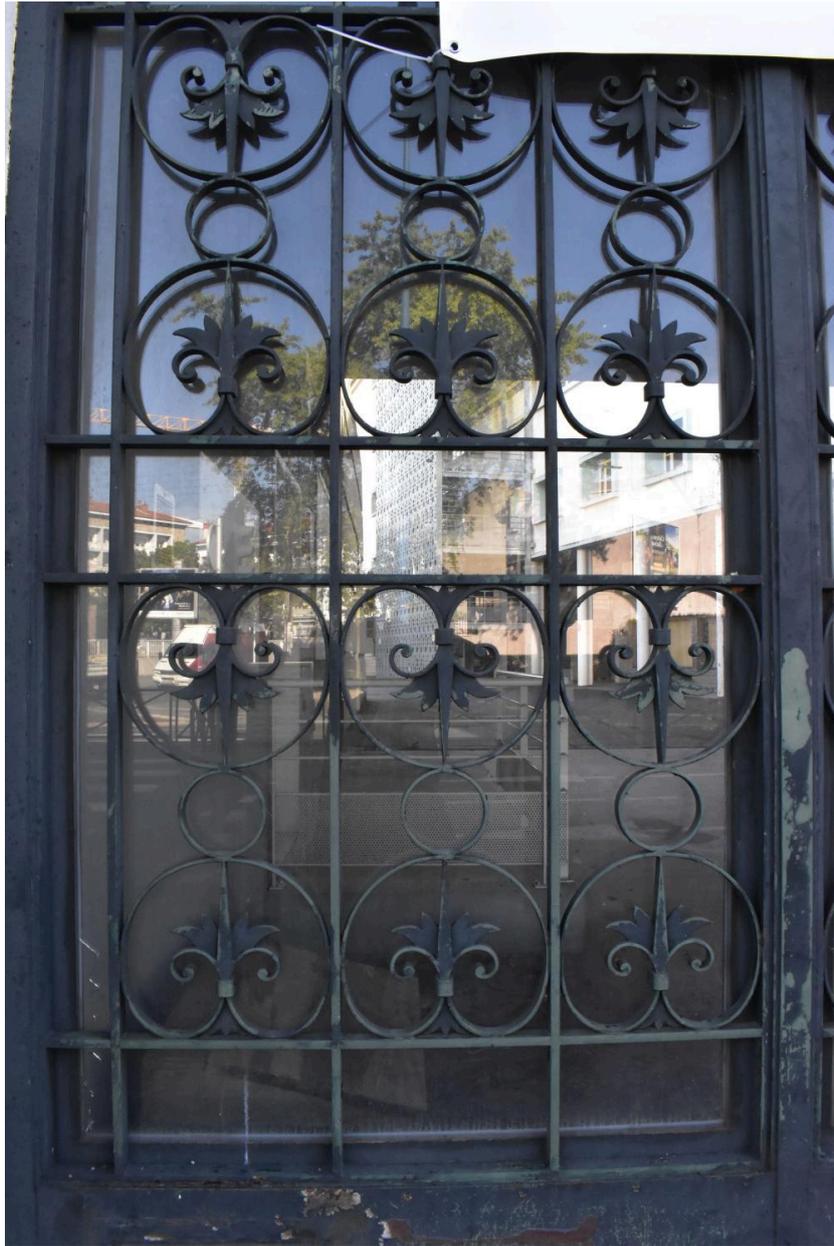


Carrelage en grès cérame de l'entreprise Jean Tomada de Bort-les-Orgues : une grande variété de dessins anime les sols de l'établissement.

IVR84_20226301737NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade principale sur le boulevard. Le dessin de la serrurerie, que l'on doit à l'architecte, a été produit en 1952 (pour la rampe d'appui du degré d'accès au vestibule) puis en 1955 (pour le portail de l'entrée principale et pour le balcon situés sur le boulevard), et respecté.

IVR84_20226301739NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

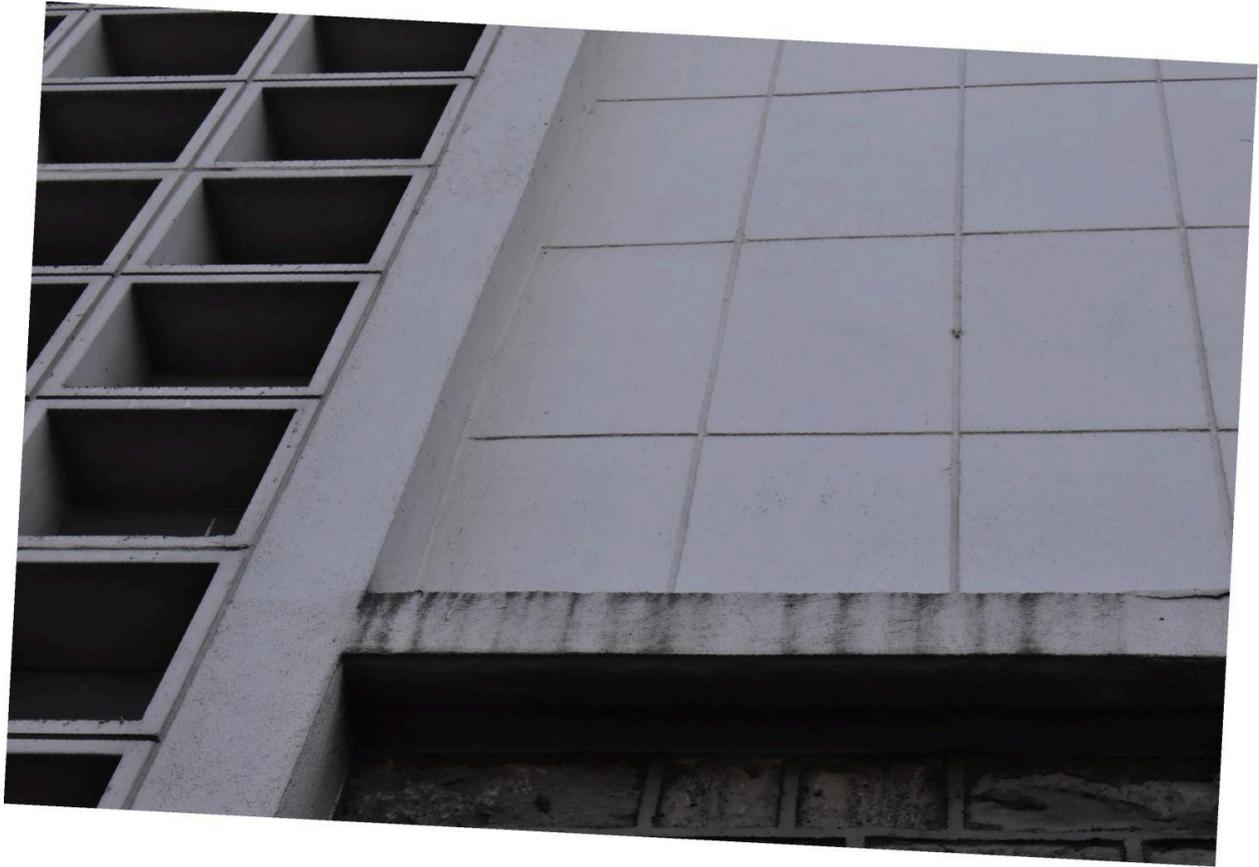


Cette partie de mur correspond aux termes du devis "maçonnerie de moellons apparents de Volvic et granit mélangés, compris joints à ruban en béton de ciment coffré". Il a été réalisé par l'entreprise Pinardel de Tulle.

IVR84_20226301740NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Façade principale sur le boulevard. Sur ce détail, on distingue les faux joints tracés sur le "crépissage au mortier de ciment et peinture silixore" (termes d'un courrier de l'architecte à l'inspecteur principal dans lequel A. Verdier décrit une "solution de pauvreté").

IVR84_20226301741NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

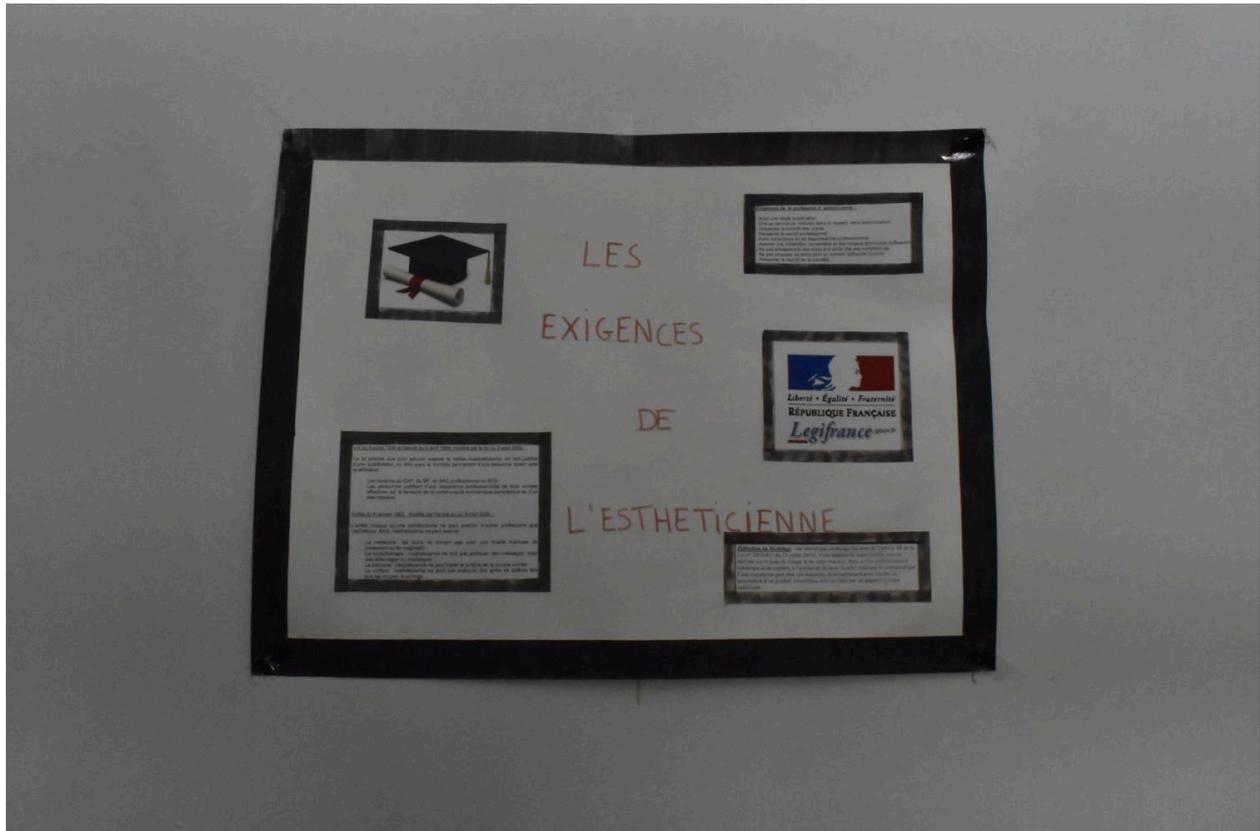


Détail du système d'ouverture d'une des claustras éclairant le parloir.

IVR84_20226301721NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Panneau "Les exigences de l'esthéticienne", confectionné par des élèves probablement, accroché dans le couloir latéral du 2e étage de l'aile est.

IVR84_20226301736NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation